



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



me.

Ex Dono  
R. P. Cl. Franc.  
Menestrier Soc. Jesu

---



270212

270212

270212

270212

270212

270212

270212

270212

270212

270212

270212

270212

270212

270212

270212

270212

~~MERCURE~~*Colleg. Lugd. St. Trinit. soc.**Joh. Carat. msc.*

DEDIE' A MONSEIGNEUR



LE DAUPHIN

MAY 1695.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,  
 rue Merciere au Mercure Galant.

M. DC. CXV.

*Avec Privilege du Roy.*

THE DEAD III



И О У А  
С П Р А В Л Е Н И Е  
С П Р А В Л Е Н И Е  
У К О . О М А  
У К О . О М А



**LIVRES NOUVEAUX**  
*du Mois de May 1695.*

**L'**Ingenieur François contenant la Geometrie pratique sur le papier & sur le terrain avec le toisé des travaux & des bois, la fortification reguliere & irreguliere, la construction effective, l'attaque & la defence des Places; avec la methode de M. de Vauban, & l'explication de son nouveau Systeme, par M. . . Ingenieur du Roy, un volume inoctavo avec plusieurs figures en taille-douce, 3 l. 12 s.

Pensées ou Reflexions Chrétiennes pour tous les jours de l'Année, par le R. P. François Neveu Jésuite, 4. v. ind. 7. livres.

Traité de la Satire par M. l'Abbé de Villiers Auteur des Egaremens des Hommes & Défaut d'Autruy, 1. v. ind. 30 s.

Traité des Fièvres malignes, 1. vol. ind. 20 s.

*Collectanea pharmaceutica seu appa-*

2 2

*ratum ad novam pharmacopoeam Authore  
Penicher, 1. vol. in quarto 4. liv.*

Nouvelles Remarques ou Reflexions critiques morales & Historiques sur les plus belles & les plus agreables pen- sées qui se trouvent dans les Ouvrages des Auteurs anciens & modernes , par M. Bordelon, 1. vol. ind. 25. s.

Les Dames vengées ou la Dupe de  
soy-même, Comedie, ind. 20. f.

Judith Tragedie par M. Boyer de l'A-  
cademie Françoise, ind. 25. L.

L'on continue à distribuer le Grand Dictionnaire de l'Academie Française, fol, 4. vol. pour 50. liv.

Le cinquième tome de Dom Quichotte pour 36. sols. Les quatre premiers volumes pour 6. livres.

La Vie de Scaramouche avec son Por-  
trait, ind. 25. f.

La Vie de Sixte V., ind. 2.v. 2. liv.



# MERCURE GALANT



M A Y 1695.



E ne suis point surpris,  
Madame, que vous ayez  
trouvé de grandes  
beautez dans le Placet  
qui est au commencement de  
ma derniere Lettre, & qui ren-  
ferme l'Eloge du Roy. On ne  
peut parler de ce Monarque sans  
dire de belles choses.

May 1695.

A

## 2      M E R C U R E

*Loüis est un Héros en guerre ,*

*Loüis est un Héros en Paix.*

*Héros par ses vertus , Héros par ses  
hauts faits ,*

*Soit qu'il foudroie armé de son  
puissant tonnerre ,*

*Où qu'à tout l'Univers il donne le  
repos ,*

*Il agit toujours en Héros.*

Ces Vers sont de M. l'Abbé Saurin , dans un Portrait qu'il a fait de Sa Majesté. Voicy de quelle maniere il le poursuit en Prose.

*Ce caractere luy est si propre qu'il  
n'en sort jamais , & quoy qu'il sem-  
ble se dépeailler quelque fois de sa  
grandeur dans la maniere affable  
dont il traite ceux qui ont l'honneur  
d'approcher sa Personne , il conserve  
toujours cet air noble qui le distingue  
bien mieux des autres hommes que  
sa grandeur mesme. L'heroïque pa-*

roist dans tout ce qu'il fait , parce qu'il ne fait rien qui ne réponde à ses vertus sublimes qui animent toutes ses actions , & qui le font admirer de tout le monde. Les Israélites demanderent à Moÿse de ne leur pas faire voir la face du Dieu Tout-puissant qu'ils adoroient , de peur qu'une Majesté si terrible ne portast dans leurs cœurs la terreur & la mort. Louis qui est l'image de la Divinité sur terre, sçait si bien temperer par sa douceur l'éclat de cette majesté redoutable, qu'il inspire également l'amour , le respect , & la crainte , & chacun s'empresse de le voir, parce que la venue d'un si grand & d'un si bon Maître , excite dans l'ame de ses Sujets une joye qui n'est pas concevable. Il tient tous nos cœurs sous sa loy , & quand on le voit , on revere dans la majesté d'un grand Roy , les bontez d'un aimable Pere.

C'est cette joye qui fait les de'lices de la plus belle Cour du monde. Les beautez de Versailles, ce chef-d'œuvre de la magnificence Royale, lan uissent qu'ind elles ne sont point animées par la presence de ce Prince, dont elles tirent leur principal agrément. S'il attire à joy les regards de tout l'Univers, lorsqu'il parist à la teste de ses Armées toujours victorieuses, qu'il foudroye les remparts des Villes ennemies, & qu'il force des forteresses que la nature & l'art avoient munies de tout ce qui pouvoit les rendre imprenables, il n'est pas moins digne d'admiration lors qu'assis sur son lit de Iustice, il se dépouille de ses propres interets, pour n'écouter que la voix de cette Fille du Ciel, & se soumettre luy-mesme aux loix dont il est le souverain dispensateur, ou quand il s'applique à proscrire le vice, à recom-

## GALANT.

*5*  
 penser la vertu, & à distribuer ses  
 graces d'une maniere qui les rend si  
 pretieuses à ceux qui les reçoivent.  
 Enfin, soit qu'on l'envisage comme  
 un Conquerant redoutable, ou comme  
 un Roy pacifique, sa vie fournira  
 toujours à l'Histoire des événemens  
 merveilleux, & plus on aura de  
 fidelité à écrire, moins on la rendra  
 croyable à la Posterité. La mode-  
 ration peut bien donner des bornes à  
 ses exploits, mais elle n'en scauroit  
 mettre à sa gloire qui en reçoit un  
 nouvel éclat. Pour moy, qui ne crois  
 pas qu'on puisse désormais y rien  
 ajoûter, content de l'admirer, je  
 demande à Dieu pour ce Prince,

Que ses fiers Ennemis vaincus,  
 Par ses bontez, par sa puissance,  
 Et charmez de tant de vertus,  
 Implorent enfin sa clemence.  
 Et viennent demander la Paix,

A 3

Que son cœur genereux ne refuse jamais.

*N'est-il pas temps qu'il jouisse en repos des fruits de tant de travaux, & qu'à l'ombre de ses lauriers nous goûtions les douceurs de la Paix, sans qu'elles soient altérées par les allarmes que nous causent les perils où il s'expose pour nous les acquérir ?*

Que lassé d'entasser victoire sur victoire,

Se voyant au dessus des plus fameux Vainqueurs,

Il mette désormais sa gloire,

A ne triompher que des cœurs.

Voicy un nouvel Ouvrage de M. de la Févric. Son nom seul en fait l'éloge, & après avoir lu avec plaisir tous ceux qui ont paru dans mes Lettres sous son nom, comme vous me l'avez

marqué plusieurs fois , vous ne pouvez estre que tres-favorablement prévenuë pour celuy-cy.



## CONVERSATION

## ACADEMIQUE.

*A Madame la Comtesse de*  
C. R. E.

JE vous ay dit , Madame que M. le President de P. faisoit bastir à la campagne. Nostre illustre Abbé voulut voir sa maison , & le President l'ayant feut , l'en convia , & toute la troupe choisie que vous connoissez. Le jour pris , l'Abbé m'envoya querir , & souhaita que je fusse de la partie. Il y a apparence que

ce fut pour m'engager adroitement à vous faire la relation de cette sçavante promenade. Quoy qu'il en soit, je me souviendray longtemps de ce voyage, & je vous en entretiendray avec plaisir. Le jour estoit beau, la Compagnie agreable, & l'Hôte fit parfaitement bien les honneurs du logis.

La maison du President est située sur le bord de la mer, à trois quarts de lieuë de cette Ville. Ce n'est point de ces maisons de plaifance qui partent plutôt de l'imagination des Poëtes, que des mains des Architectes. Ne vous attendez pas que je vous en fasse une description romanesque. Elle n'est ny magnifique, ny superbe, mais seulement reguliere & commode, & sans estre embellie de boc-

cages & de fontaines , elle ne laisse pas de plaire par la beauté de son aspect , & de ses dehors elle a les plus belles veuës du monde. D'un costé l'on voit la mer , qui inondant tout le rivage, vient deux fois le jour blanchir son écume au pied de ses murailles. De l'autre on voit la Ville , qui couronne la cime d'une montagne environnée de plusieurs fertiles costaux , & ombragée d'un grand Bois de haute-futaye qui borne l'horison. Derriere cette maison est un tres-beau & spacieux jardin, avec un grand Parc qui renferme tout ce qu'on peut souhaiter pour le plaisir & la commodité de la vie. Au bout de ce Parc on découvre une vaste pelouse , ou campagne , qui fait toute l'année un tapis de verdure fort agreable.

A s

à la veuë ; & au delà une grande étenduë de Pays, où les vents poussent tous les jours le sable de la mer, & y forment des montagnes, qui par leur élévation & leurs cimes chenuës , inspirent en mesme temps , l'horreur des deserts & l'amour de la solitude. L'arrivée de la maison est belle , la cour grande , & le corps de logis d'une juste élévation. Deux gros pavillons l'accompagnent, & un tres bel escalier le partage en deux appartemens fort bien menagez ; mais ce que je trouvoy de charmant dans cette solitude , c'est une terrasse qu'on a élevée du costé de la mer. Elle est bien proportionnée en longueur & en largeur. Une balustrade regne tout alentour , & quatre rangs de Sapins extrêmement hauts , & toujours vers,

rendent cette promenade la plus belle du monde. Les deux extrémités de cette terrasse sont bornées par deux pavillons. Dans le premier , qui touche l'appartement du Président , il y a une belle & nombreuse Bibliothèque , où l'on voit tout ce qu'un Particulier a pû rassembler de plus rare & de plus curieux. Dans le second est un Salon magnifique , enrichy de dorures & de peintures. Comme il est sur le bord de la mer ; on a pris plaisir à y représenter tout ce que la Fable & l'Histoire ont dit de plus étrange de cet admirable Element. Ce Salon est percé de toutes parts , & qui fait que l'on découvre aisément toute la coste , & que l'on y considère avec plaisir le flux & reflux de la mer qui bat au pied , &

## 12 M E R C V R E

quantité de petites Barques qui vont à la pesche. Enfin, soit pour rêver , soit pour se délasser , on trouve là un aimable lieu de repos.

Le President qui s'estoit rendu à cette maison le jour d'au- paravant , nous vint recevoir avec la plus grande joye du monde , & après nous avoir embras- sez , & fait mille amitez à cha- cun en particulier , il nous fit voir toute sa maison. L'Abbé qui a beaucoup d'intelligence dans l'Architecture , parut satis- fait du bastiment , & y trouva peu de choses à redire. Chacun jouït & approuva ce qui luy plai- soit le plus , selon son goust & son genie ; mais le Chevalier qui parle de tout pertinemment, nous ravit icy , à son ordinaire. Je voudrois, Madame , que vous

Pensiez entendu. Il auroit confondu tous les Maistres de l'Art, & jamais le Chevalier Bernin n'a dit de si belles choses sur le Louvre. Ensuite le President nous mena dans sa Bibliotheque, où pendant qu'il nous montrait quelques Livres curieux, le Chevalier toujours alerte, remarqua sur la table un petit Livre nouveau. Il l'ouvrit, & voyant que le nom de l'Auteur n'y estoit pas, il luy demanda de qui c'estoit. Ce sont, luy répondit il, les Reflexions d'un Academicien de C. . . Quoy, ces Messieurs font des Livres, s'écria le Chevalier. L'Abbé qui les entendit; hé, je vous prie, voyons un peu ce que c'est. J'ay ouï parler de cette Compagnie, mais je ne connois aucun de ces Messieurs, & je n'ay rien vu d'eux.

Il y a moyen de vous contenter, luy dit le President, pourvû que vous ayez un peu d'indulgence pour mon Amy, & que vous ne soyez pas de ces gens de Cour, qui ne sçauroient croire qu'il y ait rien de raisonnable & de poli dans la Province. Non, non, repliqua l'Abbé, la Cour ne m'a point gâté là-dessus, & sans avoir trop de passion pour mon pays, je suis persuadée qu'il y a d'habiles gens partout.

Le Chevalier qui estoit dans l'impatience de voir cette Piece, se disposa à lire sans attendre davantage. Vous sçavez, Madame, qu'il est un grand lecteur, & qu'il lit avec une grace merveilleuse. Il donne du relief aux plus petites choses; mais quand il veut, il lit d'un air & d'un ton malicieux, capable

de décrier le plus excellent Ouvrage , & de le tourner en ridicule. On le pria d'éviter ces deux extrémités , afin de juger plus sainement de celuy-cy , qui est intitulé , *Reflexions & Meditations diverses.*

Après que le Chevalier en eut lû quelques-unes , chacun en dit du bien, soit que la Compagnie voulust complaire au President, qui prenoit interest à l'Auteur, ou que ce Livre le méritast en effet ; mais comme je vous l'envoye , vous en jugerez vous-mesme , vous qui jugez si finement des Ouvrages de l'esprit , & qui connoissez à fond toute la délicatesse de nostre Langue , & toute la solidité de la Morale.

Les Reflexions , dit le Chevalier en remettant ce Livre sur

la table , ont succédé aux Apophtegmes des Sages , & aux Axiomes des Philosophes. Plus de Diogene Laërce, plus d'Epictete. M. de la Rochefoucault & M. Pascal ont supplanté ces gens là. Vous avez raison, dit l'Abbé, On n'a pas moins fait de découvertes dans le petit monde que dans le grand. Le cœur humain a de vastes regions qui nous estoient inconnuës ; & on peut dire que M. Pascal & M. de la Rochefoucault ont fait à l'égard de l'homme, ce que Christophe Colomb , & Americ Vespuce avoient fait à l'égard du monde. Quand j'examine le cœur de l'homme , il me semble que je voy ces Cartes que l'on nous a données des Terres Australes , & des Pays inconnus. On y remarque des terres & des mers,

mais personne n'y est encore abordé. On voit icy des plis & des replis , des passions & des mouvemens ; mais personne ne les avoir pû ny penetrer , ny developer , la gloire en estoit reservée à ces grands Hommes. Les uns nous ont découvert le Monde qui nous estoit inconnu ; les autres nous ont fait connoître l'homme qui nous estoit caché. Quelques fameux Pilotes ont voulu dans la suite des temps penetrer plus avant que Colomb & que Vespuce ; mais ils ont pery dans leur entreprise , ou ils n'ont découvert que des terres qu'il estoit impossible d'habiter. Ceux qui ont voulu rencherir sur M. de la Rochefoucault & M. Pascal , & prendre une autre route , se sont égarés , & ce qu'ils ont reconnu dans le

cœur humain , est si obscur & si embarrassé , qu'on ne peut faire aucun fond sur leurs découvertes.

Le President voyant la compagnie en train de causer, bien-aise de l'ouïr, & de l'amuser en attendant l'heure du dîner, leur presenta des sieges, & les fit asscoir insensiblement ; après quoi l'Abbé continua de la sorte. D'ailleurs ceux qui ne connoissent point le cœur de l'homme, ne croient non plus ce qu'on leur en dit, que ce qu'on leur raconte du nouveau monde, & des Antipodes. Ce n'est pas pour ces gens là que M. de la Roche-foucault & M. Pascal ont fait des reflexions ; mais ce qui fait encore que l'on en profite si peu, c'est que l'on se contente de connoistre le mal, sans vouloir

y apporter le remede , & que ceux qui parlent si bien sur la misere, & la corruption de l'homme , sont quelquefois les plus miserables & les plus corrompus. On croit qu'il suffit de connoistre les vices pour estre vertueux , & que toute la Morale consiste à bien remarquer les defauts des autres ; mais un peu d'ignorance & de charité est bien meilleure en ce point , que tant de lumiere & de speculation. Que sert à l'homme de sçavoir qu'il a un cœur qui a tant de plis & de replis , qui renferme un si grand vuide dans un si petit espace ; que l'interest & l'amour propre sont les deux tyrans qui le gouvernent , & qui causent tous ses mouvemens ? Toutes ces reflexions sont inutiles , si on ne luy apprend le secret de

chasser ces deux tyrans , & de redonner à son cœur la droiture & la tranquillité qu'ils luy ont fait perdre. Tout l'avantage que l'on peut tirer de ces nouvelles decouvertes , c'est de sçavoir maintenant où il nous en tient , mais cela ne suffit pas pour guerir nos desordres. Il est à souhaiter que quelqu'un travaille sur la raison comme on a fait sur le cœur humain , & qu'il nous découvre dans cette raison , tout ce qui est nécessaire pour regler le cœur qu'elle doit conduire ; mais ce qui est terrible , ceux qui se sont appliquez à découvrir l'homme, & à nous en faire voir toute la misere , se sont efforcez de nous persuader que l'esprit est la dupe de ce cœur ; qu'il n'est pas moins pervers que luy, & que nostre raison est

entièrement troublée & corrompue : qu'ainsi l'homme s'appuie en vain sur les vertus morales , & que comme naturellement parlant , il est incapable de tout bien , il ne doit attendre aucune consolation de luy-mesme. Il faut avouer que c'est icy le dernier trait de la corruption de l'homme , & qui marque davantage la malice & la duplicité de son cœur : car sous pretexte d'une cruelle charité , d'une severe morale , on nous dépouille de tout bien , en nous ostant la liberté & la bonté de nostre cœur , d'où procedent toutes les vertus. Ces gens ont fait dans la Morale, ce que Calvin a fait dans la Religion. Il n'y a point eu de personne au monde qui ait mieux concilié le neant & la foiblesse de l'homme , mais il l'a privé de tout secours , & la

abandonné dans sa misere & dans son infirmité. Il luy a refusé la grace, comme ceux-cy la raison, & il l'a réduit dans le desespoir du costé de son salut, comme ont fait ceux-cy du costé de sa conduite; nulle assurance du costé de Dieu, nulle assurance du costé des hommes. Mais ce parallele me meneroit trop loin, & je ne m'apperçois pas que je parle toujours.

C'est une marque que nous ne nous ennuyons pas de vous écouter, dit le Marquis, & en verité il n'y a rien de plus raisonnable & de plus juste que ce que vous venez de dire sur les Auteurs des Reflexions morales ce qui m'a fait souvenir de ce que cet illustre Academicien, qui a eu l'honneur d'estre choisi pour écrire la Vie du Roy, ré-

pondit si plaisamment à un Gentilhomme du Maine , qui luy demandoit son avis sur les Reflexions qu'il vouloit faire imprimer. *Je croy*, luy dit-il, *qu'il y aura la moitié du monde damné par reflexion.* Il est vray , dit le Docteur , que ces sortes d'ouvrages sont aujourd'huy bien communs ; mais s'il est bien aisé de faire des reflexions , il est mal-aisé d'en faire de bonnes. Tous les objets ont tant de faces , que pour peu qu'on s'y arreste, on en découvre quelqu'une qu'un autre n'aura pas apperçûë ; mais pour les voir du bon costé, & pour y remarquer quelque chose de rare & qui puisse servir aux autres , il faut avoir la vûë juste , fine & delicate ; autrement on ne voit rien que de travers , que grossierement, d'un

œil commun & vulgaire. Cependant tout le monde se pique d'une excellente penetration d'esprit , & ne veut pas regarder les choses comme les autres. Tout s'examine par reflexion, & par speculation. C'est l'étude du grand monde , & des faiseurs de livres. On voit tous les jours des Ouvrages qui portent ce titre Conseils de la Sagesse , avec des Reflexions. L'Esprit de l'Ecriture Sainte, avec des Reflexions. La Morale d'epicure , avec des Reflexions, &c. Livres qui d'ailleurs sont excellens , & qui meritent l'approbation qu'on leur a donnée , mais enfin on reflectit sur tout , & on peut dire que l'on a inventé autant de Lunettes spirituelles, & de manieres pour considerer, & pour envisager les Sciences , que Messieurs

sieurs de l'Observatoire en ont fabriqué pour contempler les Astres, & pour faire leurs réflexions Astronomiques, car ces Messieurs ne sont pas aussi sans réflexions, c'est à quoy ils s'appliquent tous les jours.

Il me semble, dit le President qu'il y a bien de la difference entre des Remarques & des Réflexions? La plupart de ceux qui ont travaillé sur la Morale, ont fait d'assez bonnes Remarques, mais peu ont fait de bonnes Réflexions; car réfléchir sur un sujet, c'est non seulement le considérer, l'examiner, le pénétrer, mais encore en tirer & en extraire l'essence: bien plus, c'est luy faire produire & créer un autre sujet. Toute réflexion est bien une remarque, mais toute remarque n'est pas une

May 1695.

B

reflexion. Les reflexions ne se font que sur les matieres qui concernent la vie & la conduite des hommes; sur toutes les autres choses du mōde, ce sont des remarques, & des observations. Vous trouverez peut-estre cette distinction delicate, & que je ne l'explique pas assez clairement, mais je vous la laisse à examiner, & vous dis en deux mots, reflechissez sur vostre conduite; observez & remarquez les Arts & les Sciences. Toute la sagesse, toute la vertu est une reflexion, toutes les Sciences, tous les Arts sont des remarques & des observations. Pour moy, dit le Chevalier, je n'examine pas les choses si exactement, & je ne voudrois que deux Livres pour estre sage, sçavant, & content, les Essais

de Montagne, & les Reflexions de M. de la Rochefoucault. Vous devriez bien y joindre Seneque & Plutarque, dit le Marquis, quand ce ne seroit que pour l'estime qu'en a fait Montagne. C'est la raison pourquoy je m'en passe, repliqua le Chevalier, parce que je trouve dans Montagne tout ce qu'ils ont de meilleur, & je ne sçaurois vous dire autre chose, sinon que j'estime Plutarque, mais je ne l'aime pas. Je trouve Montagne, & l'Auteur des Reflexions plus de mon goût & de mon humeur: enfin je les aime autant que je les estime. Je fais grand cas, dit l'Abbé, du Testament de M. de la Hoguette. Je connois un bel esprit qui l'appelle un Montagne Chrestien, pour le distinguer de ce dernier qui est un peu libre, & auquel néanmoins

il ressemble beaucoup.

Charon est le Singe de Montagne, répondit le Docteur, & on ne lit jamais l'un sans se souvenir de l'autre; mais il est certain que la Hoguette a esté le le Montagne ou le Charon de nostre siecle. Jamais deux esprits & deux humeurs ne furent plus semblables; & si nous recevions la Metempsychose, nous pourrions dire que l'ame de Montagne avoit passé dans le corps de la Hoguette. Ils ont le même feu, la même vivacité, & tous deux une pénétration de génie, & une droiture d'ame & de bon sens qui donne à leurs Ecrits presque tout le même caractère. Cependant ils sont différens en beaucoup de choses. Montagne est plus obscur, & moins appliqué. La Hoguette

est plus clair, & plus étendu. L'un  
ade l'ordre, & suit pié à pié,  
prouve ce qu'il avance, & fait  
voir sa probité, jusques dans sa  
maniere d'écrire. L'autre est  
confus, sans ordre, & sans liai-  
son, suit les objets qui se pre-  
sentent à son esprit, sans s'arre-  
ster sur aucun en particulier, &  
se trompe luy mesme en trom-  
pant toujours ses Lecteurs. Ils  
sont tous deux sujets aux redites,  
ce qui n'est pas moins le défaut  
des celebres Ecrivains que des  
mediberes. Ceux-cy manquent  
d'invention & de pensées, &  
n'envisagent que de loin les ob-  
jets, parce qu'ils ont la vûë trop  
courte pour en voir toute l'é-  
tendue du premier coup. Com-  
me ils ne les penetrent pas assez  
d'abord, ils sont obligez de les  
retoucher plusieurs fois pour les

bien comprendre. Ceux-là au contraire envisagent les objets tout entiers d'une seule vue ; & comme ils ont une grande intelligence, ils en découvrent toutes les qualitez , & leur donnent differens tours & divers biaux.

Le stile de Montagne & de la Hogue est également concis & serré , & parce qu'ils pensent de mesme , ils s'expliquent souvent de la mesme sorte , mais ce qui est surprenant , c'est que la Hogue qui a écrit dans un temps où la pureté & la politesse de nostre Langue l'ont mise dans sa perfection , parle presque aussi mal que Montagne qui vivoit dans un siecle où elle ne faisoit que sortir de la barbarie. Il est néanmoins plus intelligible que Montagne, ce qui fait voir que l'obscurité de ce

dernier vient autant de ses pen-  
 sées que de ses paroles ; si on ne  
 disoit plutôt , que ce qui rend  
 la Hoguette plus clair, c'est qu'il  
 a pensé plus nettement & plus  
 simplement les choses. En effet ,  
 je trouve que Montagne est  
 plus embarrassé , soit que ses  
 pensées soient plus élevées , ou  
 qu'il n'ait pas voulu se donner  
 la peine de les faire entendre.  
 C'est icy où l'on peut remar-  
 quer la difference de leurs es-  
 prits , Montagne avoit un feu  
 d'éclair qui perce & qui ébloût.  
 Il avoit ce qu'on appelle d'a-  
 greables visions , & la prom-  
 ptitude avec laquelle ces visions  
 passent, fait qu'il luy estoit assez  
 difficile de les faire bien remar-  
 quer aux autres. Il faudroit que  
 ses Lecteurs eussent le mesme  
 brillant & la mesme vivacité

d'esprit que luy, pour les appercevoir tout entiers. La Hoguelette avoit des lumieres d'esprit moins ébloüissantes ; il pénéroit & contemploit les objets à loisir. Il se donnoit à eux, ils ne s'offroient pas à luy. Montagne avoit plus d'elevation, & il n'avoit rien de bas, que l'affectation de vouloir paroistre grand. La Hoguelette est simple, toujours égal, & va souvent terre à terre. L'un a l'air d'un grand Seigneur, l'autre d'un simple Gentilhomme.

Pour les mœurs, l'un est Chrestien, l'autre est Philosophe. Montagne fait douter de sa Religion, la Hoguelette affecte un peu trop de la persuader. Ils ont tous deux étudié la Nature, mais diversement. L'un n'y trouve qu'ordure & corruption,

& n'en donne pas une juste idée  
l'autre la considère de plus près,  
& trouve en elle la source & les  
principes de nos reglemens , &  
de nostre conduite. Montagne  
détache les hommes des Loix,  
pour les attacher à la Nature ; la  
Hoguette attache les hommes  
à la Nature pour les attacher aux  
Loix. L'un conduit l'homme par  
la pure nature , par la droite  
raison, par la véritable Religion.  
l'autre luy fait voir les misères  
de la nature , les foiblesses de la  
raison , les incertitudes de la  
Religion ; mais la maniere dont  
Montagne traite ces choses , est  
un peu trop forte. Elle gaste  
plus l'homme qu'elle ne l'in-  
struit, & elle est bien plus propre  
à faire des impies & des liber-  
tins, que des sages & des devots.  
Le Testament de la Hoguette,

B. 5.

& ses autres Ecrits sont donc meilleurs & plus utiles que les Essais de Montagne; mais enfin, pour ne point dissimuler, il y a je ne sçay quoy dans les Ecrits de celuy cy qui charme & qui plaist davantage que dans ceux de l'autre. Ils sont plus dangereux, mais ils sont plus agreables & je puis conclure que la Hoguette a esté un bon disciple d'un méchant Maistre, & n'a pas fait comme Charon, qui en l'imitant a rendu sa doctrine encore plus suspecte.

Jamais Plutarque n'a fait un si beau parallele, dit le President, voyant que le Docteur avoit cessé de parler, & que chacun luy donnoit des loüanges. J'en suis charmé, & d'autant plus, que vous n'avez rien emprunté de Balsacny de Mademoiselle de

Gournay , pour faire l'Eloge & la Critique de Montagne. Je croy mefme que M. le Chevalier doit eftre content , quelque paffion qu'il ait pour cet Auteur. Le Chevalier alloit répondre , mais le Marquis le prevenant ; il faudroit qu'il fust bien difficile , dit il ; & M. le Docteur n'a t il pas conclu en faveur de Montagne , contre Charon & la Hogue , du moins pour le plaifir & l'agrément de la lecture ; Comme ces fortes de Livres font des reflexions en grand & que nos Auteurs modernes ont puisé là - dedans leurs maximes , & leurs Meditations morales , nous y devons avoir recours pour noltre conduite ; car enfin les Anciens ont esté de grands Maiftres dans les mœurs.

J'admire Epictete. C'est de

B 6

tous les Philosophes Payens , je ne diray pas le plus Chrétien , je hais la turlupinade ; mais celui qui a eu des sentimens plus Chrétiens touchant la Divinité & la conduite de l'homme. Enfin, s'il m'estoit permis, comme à S. Hierôme , de faire une Litanie des Saints Philosophes du Paganisme, je reclamerois Epictete après Socrate, & devant Seneque. Ce dernier Sage de l'Antiquité a ramassé en sa personne toute la vertu & la sagesse des autres. C'est le dernier effort de la Philosophie mourante. La bonté & la pureté de ses mœurs reluit dans sa doctrine , & ce qu'Arrien a recueilly de ses Ecrits , sont autant de solides réflexions qui contiennent une excellente morale pour tous les hommes. C'est avec raison qu'on

a donné à ce petit Ouvrage, qui est un abrégé de toute la Philosophie, le nom d'*Enchiridion*, qui signifie un Poignard, ou une arme portative pour nous défendre contre nos passions, & contre toutes les choses facheuses qui nous arrivent dans la vie. Nous ne devons non plus estre que les Espagnols sans cette espee de Poignard. J'approuve encore du Vair, qui luy a donné le nom de *Manuel*, pour nous apprendre que nous devons toujours avoir ces enseignemens à la main, & en faire une continuelle étude. M. l'Abbé, continu le Marquis, qui sçait le prix des choses & les unir à propos, n'est jamais sans Epictete, & il a fait relire son *Enchiridion* avec les Reflexions morales de M. de la Rochefoucault,

qu'il porte toujours sur luy. Que cette union est juste & raisonnable : qu'il y a de plaisir à faire le tiers avec deux aussi honnestes gens : Saint François de Sales devoit une partie de sa sainteté à l'Imitation de Jesus-Christ , & au Combat spirituel, qu'il portoit toujours sur soy reliez ensemble. Nous pouvons dire aussi que M. l'Abbé doit une partie de sa sagesse & de sa vertu à Epictete , & au Duc de la Rochefoucault. En verité , M. le Marquis vous outrez les choses , dit l'Abbé , il ne s'agissoit que de louer Epictete , & vous louez tous ceux qui ont de la veneration pour luy. Gardez ces loüanges-là pour vous , il n'y a personne qui les merite mieux, parce qu'il n'y a personne qui fasse mieux son profit de

cet Auteur. Il est vray que je l'estime , mais ses conseils sont un peu trop au dessus de ma portée; & à ne vous rien déguiser , sa Philosophie n'est pas trop de mon goust. Il en est de ce Livre-cy comme de bien d'autres. On les veut avoir, on les lit, on les porte mesme sur soy , mais bien souvent plutôt par vanité, pour paroistre vertueux , ou sçavant, que pour devenir meilleur , ou plus habile , que par inclination ou par étude. Ainsi , Monsieur, ne tirez point de consequence à mon avantage des deux Livres reliez ensemble que je vous ay prêtés. C'est toujours une bonne marque , dit le Docteur, que d'aimer les bons Livres. La difficulté consiste à les bien choisir; mais chacun a bon goust là dessus , & je ne blâme personne de

suivre son inclination en cela , car il est certain qu'on profite plus avec les Auteurs qui ont du rapport avec nostre genie & nostre humeur. Quel profit peut faire un esprit doux & poly avec Tertulien ? Il est d'excellens Philosophes de toutes sortes de caracteres , choisissez celui qui vous accommodera le mieux ; il ne s'agit que de bien faire & de bien vivre , chacun vous l'enseigne également en sa maniere. Je m'en tiens à Seneque , dit le Chevalier , & je me fers pour ce sujet de l'Ouvrage , qui a ramassé dans un bouquet toutes les fleurs de ce Philosophe. Je me fatiguerois à les chercher dans ses Ecrits , quoy qu'ils en soient pleins ; plus les choses sont agreables & faciles , plus elles apportent de fruit.

pour l'instruction. Le Cardinal du Perron preferoit Ciceron à Seneque, & Messieurs de Port-Royal méprisent l'un & l'autre. Mais ces Sçavans me permettront d'estimer Ciceron, & d'aimer Seneque, & n'en déplaîse à mon Cousin le Cardinal du Perron, car j'ay l'honneur d'estre son Parent, je préfere Seneque à Ciceron, & une de ses Epistres à toutes les Offices & les Tusculanes. Ciceron n'excelle que du costé de l'Orateur. Il est beau de tous costez, dit l'Abbé, mais on doit regler son estime & son amitié pour les Livres sur le profit qu'on en tire, & non pas sur l'opinion & le goust des Auteurs. Que l'on condamne Epicure tant que l'on voudra ; que sur ce nom le Peuple se révolte contre sa morale, ce Philosophe

aura toujours l'approbation des esprits raisonnables & des honnestes gens ; parce qu'il y a toujours du profit à faire dans ses Ecrits. C'estoit le Favory de Senneque, & je ne suis point surpris de la réputation que M. des Coutures s'est acquise en donnant sa Morale au Public. Mais M. des Coutures a donné la sienne en mesme temps , interrompit le Chevalier ; car les Reflexions qu'il y a jointes en font la plus grande partie Quoy qu'il en soit , reprit l'Abbé, c'est un bon Livre, & qui est écrit avec beaucoup de politesse, & d'agrément. Il est là quelque part, dit le President, & j'ay aussi sa traduction du Poëte Lucrece ; mais vostre mot d'agrément me fait rire. Il est extrêmement à la mode ; on le trouve dans tous les Ouvrages

nouveaux, & on luy donne diverses significations qu'il n'avoit pas autre-fois. Mais n'est il pas étrange que des gens fassent des Livres, qui n'ont pour tout acquis qu'une douzaine de mots, sur lesquels ils font rouler tout un Ouvrage. La plupart des Auteurs moraux & reflexifs, pour parler comme eux, ne sont pas exempts de ce défaut. Qui leur ôteroit les mots de mediter & de meditations, de reflechir & de reflexions, de speculer & de speculations, de sage & de sagesse, de Philosophe & de Philosophie, détruiroit toute la morale que nous debitent ces faux & nouveaux Philosophes. Ces gens là devroient plutôt faire des Romans que des traitez de Morale & de Sagesse; mais tout le monde veut faire le

Tartufe. Ainsi nous pouvons dire adieu à la saine & véritable Morale , si nous nous amusons à écouter davantage le chant de ces Syrenes du siècle.

Le President alloit continuer, & il n'estoit pas au bout de sa Critique , mais un de ses gens vint l'avertir qu'on avoit servi le dîné. La Compagnie s'estant levée , il nous mena dans un appartement tres-propre , où nous trouvâmes un grand & magnifique repas. On n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit contribuer à la bonne chere. Je ne vous diray point aussi que ce fut un Banquet des sept Sages , nous n'estions que six , & ces Messieurs les beaux Esprits se réjouirent comme d'autres hommes. L'on dit de belles choses , mais on ne songea pas toujours à

les dire. Vous vous étonnerez sans doute, de ce que parmy tant de Demi-dieux il n'y avoit pas une seule Déesse, & vous croirez peut estre que l'on avoit banni exprés toute occasion de galanterie, d'une partie que l'on avoit faite pour les plaisirs de l'esprit seulement. Ce n'estoit pas cela, Madame; une ou deux, Aspasies auroient fort bien trouvé leur place dans ce Banquet academique, mais l'indisposition de Madame la Presidente l'avoit empêchée de venir faire les honneurs de sa maison, & Madame la Marquise est à Paris il y a deux mois: ce qui faisoit dire souvent au Chevalier & au Marquis, qu'il manquoit quelque chose à cette Feste, & que les plaisirs de l'homme sur la terre n'estoient jamais accomplis; car c'est une

des maximes du Chevalier, que les Dames font l'assaisonnement des Compagnies , & qu'il y en faut toujours un peu.

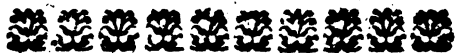
Après le dîné , qui fut assez long , on se leva de table , & voyant que la chaleur estoit diminuée , on proposa de prendre le divertissement de la mer. Nous allâmes donc sur le rivage , où nous nous mîmes dans un Bateau qui ne sert que pour la promenade , & qui est richement & galamment équipé. Le Navire d'Argos , le Vaisseau que monta Platon , la Barque de Seneque , n'ont pas porté une plus noble charge. La mer en étoit toute fiere , & ses flots en écumoient d'orgueil. Ainsi fumes nous portez insensiblement à la vue des Isles de Gerzay & de Garnezay , & après avoir fait plusieurs tours

comme en triomphe sur ce redoutable & terrible Element, nous vinsmes aborder au pied de cette Terrasse dont je vous ay parlé. Nous montâmes dans le beau Salon pour nous reposer ; la colation nous y attendoit. Comme l'air de la mer donne de l'appetit, quelques-uns mangèrent un peu, mais voyant que la nuit approchoit, nous prîmes congé du President, qui nous laissa aller avec beaucoup de peine, & nous arrivâmes icy sur les dix heures du soir.

Toute autre que vous, Madame, prendroit peu de plaisir à cette Relation ; mais comme je sçay que vous vous interessez dans tout ce qui regarde nostre illustre Abbé, vous serez peut-estre bien aise d'apprendre de

quelle maniere il passe icy le temps. Je voudrois qu'il se fust donné la peine de vous faire ce recit , il s'en seroit acquitté de meilleure grace , mais je puis vous assurer qu'il ne l'auroit pas fait avec plus de soin de vous plaire , puis qu'il n'y a personne qui soit avec plus de passion que moy , vostre tres , &c,

La galanterie qui suit vous divertira. Elle est de M. de Serencourt de Mondidier.



## LA LINOTTE.

*S*ans moy , sans un heureux secours.

*V*ostre Linotte , Iris , auroit finy ses jours.

*D*e puis vostre depart languissante & muette

*Elle*

Elle ne se connoissoit plus.  
Tous mes soins estoient superflus,  
Elle estoit sourde à ma fleuriste.  
L'avois beau luy parler de vous.  
Vostre nom qui devoit luy donner  
un son doux,  
Semb'oit augmenter son silence.  
Je la flatois de l'esperance.  
Qu'elle vous reverrois, & que vo-  
stre retour.  
Devoit luy marquer vostre a-  
mour,  
A toutes mes raisons elle estoit in-  
sensible.  
La voyant sans force & sans  
voix,  
Je la crus morte mille fois,  
Et cette crainte, Iris, m'a paru  
plus terrible  
Que je ne puis vous l'exprimer,  
L'allois nuit & jour à sa cage;  
Je tâchois d'imiter vostre aimable  
langage

May 1695.

C

le luy disois qu'il falloit vous ai-  
mer.

Au lieu de me répondre elle battoit  
de l'aile ,

l'estois impuissant auprès d'elle ,  
Et mes vœux , ma voix , & ma  
main.

Estoient un secours foible & vain.  
Enfin , desesperé , craignant tout  
de vous mesme ,

Qui m'aviez confié le sort de cet  
Oiseau ,

Je crus qu'il luy falloit un compa-  
gnon nouveau.

Déjà d'autres Oiseaux avec un soin  
extrême ,

Avoient , mais inutilement ,

Tâché d'adoucir son tourment.

Ce compagnon nouveau luy redon-  
ne la vie ,

C'est un Serin qu'on dit estre de Ca-  
narie ,

Mais je croy bien plutôt qu'il est  
venu des Cieux.

# GALANT. 51

Son chant est tout misterieux ;  
 Il toule mille tons , & sçait mar-  
 quer la note

A vostre charmante Linote.

Elle reçoit bien ses leçons ;

Elle apprend du Serin les airs &  
 les chansons ,

Et lors que le Serin l'appelle ,

Vostre Linotte est un Echo fidelle.

Il n'en falloit pas moins pour l'Oi-  
 seau ny pour moy ;

Il ne craint plus la mort , ny moy  
 vostre reproche.

Grace au Serin , tous deux , par un  
 je ne sçay quoy ,

D'un charme plus puissant nous  
 ressentons l'approche.

Mille gens diroient que l'amour

Agit ainsi sur toutes choses

Et que telles Metamorphoses ,

Font sentir aux Amans des trans-  
 ports nuit & jour.

Chacun sçait ce que c'est qu'un  
 amoureux martire ,

C 2

*Mais sans rien s'appliquer , Iris , je  
 puis vous dire ,*

*Que cet exemple nous fait voir  
 Combien l'amour a de pouvoir.*

*Si vous sentiez ce que c'est que sa  
 flame ,*

*Si vous pouviez lire au fond de  
 mon ame ,*

*Vous sçauriez , belle Iris , que ce  
 qui vient de vous . . .*

*Mais c'en est trop , parlons de la  
 Linotte.*

*Elle a pour son Amant un son char-  
 mant & doux.*

*Que ne puis je chanter sur cette  
 même note !*

*Voicy d'autres Vers , faits par  
 un Abbé qui n'a pas moins de  
 genie pour la Poësie Françoise  
 que pour la Latine.*



IMITATION DE L'ODE  
d'Horace qui commence  
par ,

*Quem tu Melpomene semel.*

**S**CAVANTE Muse de la Scene,  
Sage & divine Melpomene,  
Celuy qui de tous temps docile à vos  
leçons ,

A reçu de vos yeux un regard fa-  
vorable,

Méprisera l'éclat le plus durable,  
Et vivra content de vos dons.

Il n'ira pas chercher la gloire  
Au milieu des sanglans combats,  
Et la plus illustre victoire  
N'aura pour luy que de foibles  
appas.

Ami du doux repos dans un sombre  
bocage ,

54      M E R C U R E

Il passera ses jours assis près d'un  
rivage,

Resvant tranquillement, & com-  
posant des Vers

Qui feront bruit dans l'Univers.  
Dans Paris aujourd'huy les plus  
fameux Poëtes

Daignent me mettre, enfin au rang  
des beaux esprits ;

Déjà les envieux & leurs signes  
secrettes,

S'attachent moins à mes Ecris.  
O Muse, qui reglez les accords de  
ma Lire,

Qui pouvez animer les rochers &  
les bois,

Et d'un Cygne mourant leur inspi-  
rer la voix,

Si chacun maintenant s'empresse  
pour ma Lire,

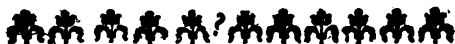
Si le passant m'observe, & me sui-  
vant des yeux,

Tient attachés sur moy ses regards  
curieux,

*Si je plais , & si je respire ,  
 Par vous je respire & je plais ,  
 Et si quelqu'un m'applaudit &  
 m'admire ,*

*Il n'admire que vos bienfaits.*

Je vous ay promis une secon-  
 de réponse à la<sup>e</sup> Lettre d'un Pe-  
 ripateticien , que je vous en-  
 voyay il y a deux ou trois mois.  
 Il faut vous tenir parole.



## R E' P O N S E D'UN CARTESIEN.

**J'**Ay lû, Monsieur, dans le Mercu-  
 re du mois de Février dernier, une  
 Objection contre l'opinion de M.  
 Descartes touchant les sensat ons ,  
 mais quoy que cette Objection ne  
 soit point nouvelle , & n'attaque  
 pas moins l'explication qu'en donne.

*la Philosophie de l'Ecole , que la  
sienne , elle merite néanmoins une  
Réponse , pour la sincerité qui pa-  
roist dans la Lettre de celui qui l'a  
proposée. Voicy à quoy se reduit cet-  
te Objection.*

*Si l'opinion de M. Descartes estoit  
veritable , Que l'ame est le sujet  
unique des sentimens de joye & de  
tristesse , de plaisir & de douleur  
qu'elle ressent & que le corps comme  
estant tout materiel , en est incapa-  
ble , & n'est que la cause occasion-  
nelle de ces sentimens, il s'ensuivroit  
que I. C. n'auroit rien souffert pour  
nous ; car les Peres tiennent qu'il n'a  
esté passible qu'en sa partie infé-  
rieure, & que son Ame sainte jouis-  
soit de la vision beatifique dès le  
moment de sa creation & de son  
union hypostatique avec le Verbe  
divin , nonobstant tous les tourmens  
qu'il souffroit. Or il implique contra-*

diclion de croire que l'âme de I. C. aïe  
 pu en même temps jouir de la vision  
 beatifique, qui exclus toutes sortes  
 de peines, & souffrir des douleurs  
 extrêmes dans les tourmens. Donc il  
 faut croire que l'Âme de I. C. n'a  
 pas esté heureuse dans le temps de  
 ses tourmens les plus cruels, quoy  
 que le contraire paroisse un dogme  
 de foy, non à la verité décidé par  
 aucun Concile, mais dont personne  
 n'a jamais douté; ou que M. Des-  
 cartes s'est trompé en mettant uni-  
 quement dans l'âme de l'homme le  
 siège du plaisir & de la douleur.

Comme par cette objection il sem-  
 ble qu'on ait voulu faire naître une  
 contestation entre la Theologie &  
 la Philosophie, & que par le respect  
 qui est dû à l'une on ait voulu fer-  
 mer la bouche à l'autre, il sera bon  
 de distinguer d'abord leurs différens  
 caractères par quelques propositions.

C S

qui conduiront naturellement à la décision de la difficulté proposée.

La Theologie donne à l'homme la connoissance des misteres de Dieu. La Philosophie est une connoissance, ou pour mieux dire, une recherche des causes naturelles. La premiere assure l'homme de la verité des misteres sur le fondement de la revelation divine, quelque élevez que ces misteres soient au dessus de son esprit, rien n'estant plus raisonnable que de croire à la Parole de celuy qui est la Verité mesme, & de se soumettre à son Createur. La seconde donne à l'homme une grande matiere d'exercer son esprit, chacun s'estant fait différentes routes pour arriver à la connoissance des causes naturelles, sans s'en estre pu assurer ju qu'à present que d'un petit nombre. Mundum tradidit disputationibus eorum. Mais il ne faut pas croire que

les voyes, par lesquelles chacun cherche la verité dans les choses naturelles, ne soient pas bonnes, sous prétexte que la foiblesse de son esprit ne luy permet pas de les pouvoir concilier avec les misteres, ne pouvant trouver de proportion entre les choses soumises à sa raison, & celles auxquelles sa raison doit estre soumise. Ce sera uniquement le partage des Bienheureux dans l'autre vie, où voyant Dieu face à face, ils découvriront en luy le principe & les rapports de toutes les veritez, & le concours heureux de toutes les différentes voyes que Dieu avoit données à l'homme pour y parvenir.

Quoy que tous les misteres de Dieu soient d'une certitude également infailible, il n'y a néanmoins que ceux qu'il luy a plu reveler aux hommes, qu'on puisse dire estre matière de foy; & à l'égard de ceux

qu'il ne leur a point revelez, il est dangereux d'en vouloir rien déterminer par les conjectures de l'esprit humain, & téméraire de vouloir proposer aux autres ses conjectures comme articles de foy. C'est sur ces principes qu'on peut juger solidement si la pensée de M. Descartes, que c'est l'ame qui est le sujet unique du plaisir & de la douleur, est opposée à la verité de foy, Que I. C. a véritablement souffert pour nous, par les tourmens qu'il a endurez pour le salut des hommes.

La Foy nous oblige de reconnoistre en I. C. l'union de deux natures, de la nature divine avec la nature humaine, pour procurer le salut des hommes par les souffrances d'un Homme Dieu, parce que la nature divine estant incapable de souffrir la peine due au peché de l'homme, dont il a voulu se charger, & la

*nature humaine seule ne pouvant meriter le pardon à l'homme par quelques souffrances que ce fust l'union seule de ces deux natures en une personne, a pû allier ensemble le merite des souffrances avec la capacité de souffrir; mais cette union n'a point confondu ces deux natures, & la bassesse de l'une n'a rien diminué de la grandeur de l'autre.*

*Le Verbe divin qui estoit Dieu, n'a pas cessé de l'estre, ny par conséquent alterer en rien le souverain bonheur qu'il trouve dans la possession de luy-mesme; nonobstant son union à une nature infirme & passible, telle qu'est la nostre, & qu'il n'a prise qu'afin de pouvoir souffrir pour nous; mais il n'est pas certain d'une certitude de foy, que dès le moment de cette union, la divinité de I. C. ait communiqué à son ame tous les avantages de la Gloire éternelle, &*

de la vision beatifique , dans une plénitude entière , continuelle , & sans interruption dans tous les momens de sa vie. Nous pouvons bien croire que I. C. comme homme , a esté incapable de tous les defauts des hommes , tels que sont l'ignorance , la prevention , les fausses opinions , les doutes , les incertitudes ; qu'il a eu en naissant une parfaite sagesse ; qu'il a esté impeccable , & assuré pour luy même du salut qu'il est venu apporter & faire mériter aux autres. Nous connoissons encore par l'Ecriture que le Verbe divin s'est servi de l'Ame de I. C. Homme , comme d'un canal pour communiquer aux hommes ses divines instructions , & leur montrer la voye du salut , & que pour autoriser sa doctrine , il s'est servi de l'attouchement même de son Corps pour faire les plus grands miracles ; que lors de sa Transfu-

ration il a fait paroître au dehors sur  
 son humanité quelques rayons de sa  
 lumière ; mais comme il avoit choisi  
 la voye des souffrances & de la mort  
 pour acquiescer à luy & à ses Elus la  
 possession de la Gloire , il a voulu se  
 donner toutes les foiblesses qui le pou-  
 voient rendre plus capable de souffrir,  
 & bien loin de diminuer ses souf-  
 frances , comme il a fait dans les  
 saints Martirs , par la vue de la  
 Gloire qu'il possédoit comme Dieu ,  
 & qu'il estoit assuré de posséder bien  
 tost comme homme , & par la charité  
 ardente qui le portoit à souffrir pour  
 les hommes & à satisfaire pour eux  
 à la justice de son Pere ; par un ar-  
 tifice admirable de cette mesme cha-  
 rité , il s'est privé de tous ces secours  
 pour pouvoir souffrir davantage , &  
 d'une maniere plus pure & digne  
 d'un Homme Dieu. Enfin, prest d'en-  
 trer dans la carrière de ses souffrances

ces, qui devoient estre suivies auf-  
 tost de son triomphe, il ne s'y prépara  
 que par cette Priere admirable qu'il  
 fit à son Pere après la Cene, Clarifica  
 me, Pater, claritate quam ha-  
 bui ab initio ante quam mun-  
 dus fieret, &c. ce qui marque  
 bien que la gloire qu'il possédoit de  
 toute éternité comme Dieu, ne fut  
 communiquée pleinement à son Hu-  
 manité que par sa mort; & qu'ainsi  
 il n'en estoit point encore en pos-  
 session comme homme, avant &  
 pendant le temps de ses souffrances.  
 C'est pourquoy il dit luy mesme à ses  
 deux Disciples qui alloient à Em-  
 maus le jour de sa Resurrection,  
 Oportuit Christum pati, & ita  
 intrare in gloriam suam; & à ses  
 autres Disciples ensemble. Data est  
 mihi omnis potestas in coelo &  
 in terra. A la verité l'homme qui  
 ne peut juger des choses de Dieu que

par un esprit borné, & par les veuës qu'il a par rapport à luy, ne comprenant pas qu'il puisse avoir en mesme temps des sentimens opposez de joye & de douleur, ne conçoit pas que cela puisse estre autrement en I. C. mais si l'on considere que l'unité de la Personne en I. C. n'a point confondu les deux natures si disproportionnées qui la composent, on pourra parvenir à croire que la gloire de la Divinité du Verbe a pu subsister avec toutes les douleurs que son Humanité a souffertes à sa mort; & comme il seroit indigne de luy, de croire que le prix de ses tourmens & de sa Mort n'a esté à son égard que la glorification de son Corps, il ne le seroit pas moins de croire qu'il pourroit avoir mérité la gloire par des souffrances qui n'auroient esté qu'en son Corps, & où son Ame n'auroit en aucune part.

*Si nonobstant ces raisons , on peut encore se persuader que l'Âme de I. C. homme , qu'on a tant de peine à ne pas confondre avec sa Divinité a possédé la gloire dès le moment de son union hypostatique , ce n'est pas encore une consequence , que par la toute-puissance de Dieu la jouissance de cette gloire n'ait pu estre suspendue pendant ses tourmens ; car plusieurs jours avant sa mort il marqua à ses Disciples que son Âme estoit dans le trouble. Au jardin des Olives il tomba dans un si grand affoiblissement , soit à la vûe des tourmens horribles qu'il alloit endurer , soit à la vûe des pechez de tous les hommes dont il s'alloit charger , soit suivant la pensée de quelques Peres , à la vûe de l'inutilité mesme de ses souffrances à l'égard d'une infaisé de Pêcheurs, qu'il demanda à son Pere d'en estre delivré ;*

& après un combat interieur & une  
 agonie qui luy causa une sueur de  
 sang, il parut avoir besoin du secours  
 d'un Ange pour le fortifier. Enfin à  
 la Croix il se trouva dans une telle  
 desolation, qu'il l'exprima à son  
 Pere celeste en ces termes : Pater,  
 ut quid dereliquisti me ? Com-  
 ment donc peut on donner que l'Ame  
 de I. C. ait souffert dans ses tour-  
 mens corporels, sous pretexte de l'in-  
 compatibilité pretendue de cet état  
 avec la vision beatifique, que l'on  
 veut qu'elle eust dès lors, si cette  
 mesme vision beatifique ne l'a pas  
 empêché de souffrir des peines incon-  
 cevables dans son Ame mesme,  
 estant, ce semble, encore plus malaisé  
 d'allier dans une même ame des sen-  
 timens de joye avec des sentimens  
 de douleur par rapport à elle, qu'a-  
 vec des sentimens de douleur par  
 rapport au corps auquel elle estoit  
 unie ?

Quand donc les Peres disent que I. C. n'a souffert qu'en sa partie inferieure, ce n'a pas esté pour détruire des veritez si bien établies par l'Evangile mesme, mais ils ont voulu dire seulement qu'il n'a souffert que comme homme, & non comme Dieu puis que l'humanité toute entiere en I. C. comme une pure creature, estant infiniment au dessous de la Divinité qui l'a crée, est véritablement la partie inferieure, & quand on voudroit distinguer encore une partie inferieure en I. C. simplement comme homme, pour lui attribuer uniquement les souffrances, ce ne pourroit jamais estre pour l'attribuer au corps seul de I. C. considéré séparément de son Ame, puis qu'en cet estat il auroit esté incapable de sentiment, mais à l'ame mesme considérée comme unie & appliquée à son corps, à l'occasion duquel elle

avoit tous ses sentimens , & se pou-  
voit dire inferieure à elle-mesme par  
rapport à ses operations purement  
spirituelles, & independantes de son  
corps ; car tous les Philosophes sont  
si persuadez que c'est l'ame qui sent,  
qu'ils ont imaginé dans les bestes  
mesme une ame sensitive , par l'im-  
possibilité qu'il y a qu'une pure ma-  
tiere puisse sentir ; & tout le monde  
est persuadé que l'ame de l'homme ,  
qui comme plus noble, a selon les Phi-  
losophes , l'avantage de sentir & de  
raisonner , est l'unique sujet du sen-  
timent , parce que l'ame ayant une  
fois quitté le corps, il est visible qu'il  
est incapable de tout sentiment. Ce  
que l'on objecte à cela , est de dire  
que ce raisonnement ne prouve autre  
chose , sinon que le corps a besoin de  
l'ame pour sentir, parce qu'il ne peut  
sentir qu'il ne soit vivant ; mais  
comme on comprend bien moins que

L'ame puisse sentir par elle-mesme sans estre unie à aucun corps , cela fait qu'on est plus porté à attribuer la sensation au corps qu'à l'ame. A quoy je diray d'abord que si l'on a peine à comprendre que l'ame sans estre unie à un corps soit capable de sentiment , c'est qu'ayant toujours esté unie dès le moment de sa creation il n'est pas étrange qu'elle ignore de quoy elle seroit capable dans un estat auquel elle n'a jamais esté ; mais il est déjà tres certain par la foy qu'en cet estat mesme elle est capable de sentiment , puisque les ames souffrent les peines de l'Enfer & du Purgatoire , dès le moment de leur separation d'avec le corps. Je réponds en second lieu que la nécessité de l'union de l'ame avec son corps , ou avec quelque corps , pour faire la sensation , induit seulement que le corps y contribue ; d'où

il ne s'ensuit pas qu'il en soit le sujet principal, & que ce soit le corps à proprement parler, qui sente effectivement. Mais, me dira-t-on, qui vous a appris que c'est l'ame plutôt que le corps, puisque vous comprenez déjà que le corps y contribue ? Le réponds que cela se peut connoître, en distinguant ce dont chacun d'eux est capable, par les idées que nous avons de l'un & de l'autre. Or dans la sensation ne trouvant de la part du corps qu'une action ou mouvement des objets extérieurs sur les organes du corps, & un ébranlement de ses organes, & ne trouvant de la part de l'ame qu'une certaine émotion qui se fait en elle, à l'occasion de l'ébranlement des organes de son corps laquelle émotion est différente, tant par la diversité de ces organes, que par la force ou la faiblesse de leur

ébranlement , il s'ensuit de là que le corps , à proprement parler, n'est que la cause occasionnelle de la sensation. Mais comme par ce terme de cause occasionnelle , quelqu'un pourroit n'entendre qu'un rencôtre par pur cas fortuit , je diray pour le satisfaire , que le corps est l'instrument ordinaire des sensations de l'ame à la difference des flammes de l'Enfer ou du Purgatoire , qui par une volonté particulière de Dieu , que l'on appelle miracle , agiront immédiatement sur les ames pour tourmenter les unes & purifier les autres , jusques aux temps destinez de Dieu , pour acquiescer par celles cy une pureté parfaite , & à l'égard de celles là , jusqu'à leur réunion avec leurs corps qui se fera à la resurrection generale , pour souffrir ensuite des tourmens éternels , tant en elles mesmes que par l'entremise de leur corps.

L'union

L'union de deux parties aussi opposées que le sont l'ame & le corps, & qui n'ont aucun rapport naturel ensemble, est un des plus grands chefs-d'œuvre de la Sagesse de Dieu; car c'est par ce lien inconcevable, que l'ame peut déterminer à sa volonté certains mouvemens de son corps, & le transporter où il luy plaist, sans qu'elle en penetre le principe, & qu'elle est émue malgré elle par le mouvement que les objets extérieurs impriment dans les organes de son corps; & c'est ainsi qu'elle a communication avec les autres corps, mesme avec les esprits des autres hommes par la voye du langage. Et cette union est d'autant plus surprenante, que connoissant parfaitement ces deux substances dans le point de leur opposition, telle qu'elle se doit rencontrer entre une pensée & une pure matiere, neantmoins la Sagesse ad-

May 1695.

D

mirable de l'Ouvrier qui les a liés ensemble, nous les fait perdre de vue dans le point de leur union; en sorte qu'on est très embarrassé à fixer les bornes de l'une & de l'autre; à l'exemple de ce Clou fameux, moitié fer & moitié or, soudé avec tant d'adresse, que faute d'en pouvoir apercevoir la liaison, plusieurs se sont portés à croire que ce clou estoit d'abord tout de fer, & a esté changé en or par le moyen de la Pierre philosophale.

L'on peut comprendre combien cette union est intime, en ce que l'émotion de l'ame suit de si près ce qui se passe dans le corps, qu'on n'aperçoit aucun intervalle de tems entre l'action des objets sur le corps, l'ébranlement des organes & la sensation de l'ame. Cela paroist si simple, qu'on a peine à l'attribuer à un composé de deux parties aussi dif-

*sentences que le sont l'ame & le corps  
 & la pluspart du monde confondant  
 ces trois choses ensemble , n'en fait  
 qu'une seule action , que l'on appelle  
 sensation. Mais n'y ayant en tout  
 cela que l'actiõ exterieure des objets  
 qui frappe les yeux & les autres sens  
 & le sentiment qui s'ensuit aussi tost  
 dans l'ame , n'estant apperçû que  
 de l'ame , qui en est frappée , cela  
 fait que ceux qui raisonnent sur le  
 seul témoignage de leurs sens at-  
 tribuent plutôt la sensation au  
 corps qu'à l'ame , ou du moins  
 estiment que l'ame ne sent que par  
 son corps & dans son corps ; quoy  
 qu'à démêler par la raison ce qui se  
 passe dans l'un & dans l'autre , &  
 en distinguant ce dont chacun est ca-  
 pable , on voye bien que c'est l'ame  
 effectivement qui sent à l'occasion de  
 l'action qu'impriment en elle les or-  
 ganes ébranlez par les objets ex-  
 terieurs. Or cette action des organes*

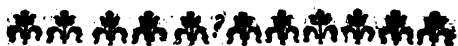
ébranlez, ne peut estre appelée du nom de sentiment que dans une signification tres-impropre & tres-différente de l'idée que chacun a du sentiment, & il n'y a que l'émotion que souffre l'ame à l'occasion de ces ébranlemens, qui merite le nom de sentiment.

Nous en sommes encore convaincus par l'expérience de ceux qui ayant le bras coupé récemment, sentent encore de la douleur qu'ils croient estre dans ce bras qu'ils n'ont plus; & par l'expérience des membres atteints de Paralyse, qui quoy que mis violemment, neantmoins les serositez abondantes qui remplissent les nerfs, empeschant le mouvement des esprits animaux, ostent presque tout sentiment à ces personnes, en empeschant l'ébranlement des organes qui pourroit l'exciter.

Mais de quelque manière qu'on

explique la sensation, que ce soit l'ame qui souffre par le corps, ou l'ame à l'occasion du corps, le sentiment estant toujours inséparable de l'ame, je ne vois pas de raison qu'on veuille plutôt faire une hérésie à M. Descartes d'avoir distingué dans la sensation ce qui s'y passe de la part de l'ame & du corps, qu'aux autres Philosophes de l'avoir entendu d'une manière confuse, qui attribue autant la sensation à l'ame qu'au corps, & qui ne peut s'entendre sans que l'ame y participe; si la part qu'y prend l'ame ne peut composer, comme on le veut, avec la gloire & la vision beatifique.

L'Ouvrage qui suit mérite vostre curiosité, il est de M. de la Féverie.



## LA D E' F E N S E

DES BOUTS-RIMEZ,

O V

*Réponse à la Lettre de M. de Bel-  
locq, qui est dans le Mercure Ga-  
lant du mois de Juillet 1694.*

**M**ES Amis de Cabinet, qui  
sçavent mes goûts, & mes  
sentimens pour les ouvrages  
d'esprit, s'étonneront sans dou-  
te de me voir prendre la deffen-  
se des Bouts-rimez, pour lesquels  
je leur ay toujours marqué assez  
peu d'inclination, & mesme pour  
le Sonnet ordinaire, qui est en-  
tre les petits Poèmes, le chef-

d'œuvre des Poëtes; mais quoy qu'on n'aime pas certaines choses, on ne laisse pas de les estimer, & de les louer quand elles le meritent, & qu'elles ont l'approbation des habiles gens, & des connoisseurs. J'ay chargé autre-fois mes tablettes & ma memoire des plus beaux Sonnets sans oublier mesme celui de Desportes, qui faisoit les delices de Henry III. & qui valut dix mille écus à ce Poëte. C'est l'ouvrage d'esprit le plus precieux, & qui a esté le mieux payé. Je recite encore souvent les Sonnets de Job & d'Vranie, & si j'avois esté de ce temps là, j'aurois esté Jobelin, ou Vranin, car assurément j'eusse pris party & je n'aurois pas fait comme Balzac, & plusieurs autres beaux Esprits, qui n'oserent jamais se

déclarer ny pour ny contre. Les Bouts-rimez de Sarasin sur la mort du Perroquet , m'ont toujours plu ; & pour venir à ceux que Mrs les Academiciens de Toulouse , nommez Lanternistes , ont proposez au Public , je trouve le Sonnet du Chevalier de Pont , qui a remporté le Prix fort beau. Peut estre mesme qu'on m'auroit vû dans le *Mercur Galant* luy en disputer la gloire, si d'autres occupations ne m'en avoient empêché ; car quand il s'agit d'un Prix à la louange du Roy, il est difficile de n'estre pas tenté d'entrer dans la lice comme les autres. C'est une témérité qui est pardonnable. Aussi j'avouë que ce n'est point par prudence ou par modestie que je ne l'ay pas fait ; mais à l'heure qu'il est, je ne m'aviseray

pas de grossir le triomphe du Vainqueur par le nombre des Vaincus. Je suis plutôt d'avis, battu pour battu, de prendre le party des Bouts-rimez, que je voy tomber en ruine, si quelqu'un ne s'oppose à M. Bellocq, qui vient de leur faire une cruelle guerre, dans une Lettre fort spirituelle, & galamment écrite qui se trouve dans le Mercure Galant du mois de Juillet dernier. L'entreprise est hardie, mais elle est louable, quand même je n'y réussirois pas, & si j'y réussis, quel honneur n'auray je point d'avoir combattu le General Bellocq, rétabli les Bouts-rimez, & défendu la cause des Laternistes. Cela me donne des idées qui me réjouissent par avance, & qui me font prendre la plume aux perils de qui il appartiendra.

Cependant comme j'entreprends seulement la défense des Boutsrimez, & que je n'ay nullement en vûë d'attaquer M. Bellocq, pour qui j'ay toute l'estime & toute la consideration que ses Ouvrages peuvent inspirer dans l'esprit d'un honneste homme, je n'ay pas dessein de faire une Critique de cette Apologie, quoy qu'il soit permis de repousser la force par la force. On ne doit donc pas s'attendre que je m'attache icy à examiner sa Lettre, & son Sonnet pour Madame la Princesse de Conry. La Lettre est pleine d'esprit, de sel, & d'agrément., & s'il y a quelque chose de dur & de violent qui retombe sur Mrs les Lanternistes, c'est à eux de le peser, & d'y faire toute l'attention qu'il leur plaira. Pour le Sonnet, l'in-

comparable Princeſſe à la gloire de laquelle il eſt fait , le met à couvert de toute cenſure. Neanmoins comme l'Auteur a relevé luy-méſme le mot de *Robuſte* dans le ſens qu'il luy a donné & dont il ſe fait un ſcrupule , je le fais d'autant plus volontiers , que cela peut ſervir à l'intelligence des Bouts rimez , & pour les juſtifier auprès de ceux qui ſont prévenus contre ce genre de Poëſie. Il eſt ſurprenant que M. Bellocq , qui ſe récrie tant contre la bizarrerie des Bouts-rimez , ait rendu celui de *Robuſte* barbare , de propre & ſimple qu'il eſtoit, par l'application metaphorique qu'il en a faite. A le bien prendre , les Bouts-rimez doivent eſtre compoſez de termes propres , naturels & uſitez , quoy qu'ils paroïſſent.

## 84      M E R C U R E

heteroclités & barbares, & toute leur singularité ne vient que de leur arrangement, & du peu de convenance qu'ils ont ensemble. Il est vray que pour les remplir plus facilement, on peut leur donner un sens figuré, mais il ne faut pas abuser de cette règle, autrement on fait un Sonnet en galimatias, qui n'a rien de naturel, en quoy consiste toute la beauté; naturel difficile à attraper, & qu'on ne trouve qu'en s'éloignant de la métaphore, & en laissant aux mots leur signification propre & ordinaire. Cette façon de parler est trop hardie, sur tout dans un petit Poëme, où tout doit être poli, exact & correct. Cette épithète pourroit passer dans quelque description d'un Poëme Epique, où la fougue du Poëte, qui ne

luy donne pas le loisir de réfléchir, est pardonnable; mais icy, où l'on doit agir de sang-rassis, on ne luy fera point de grace, ny de quartier, par la raison mesme qu'il en devroit le plus attendre pour la beauté & l'élégance de son stile, qu'il a fait paroistre ailleurs.

Un celebre Auteur, ennemy-dangereux & redoutable, & qui avoit sçû joindre l'adresse à la force, tenta autre-fois la deffaitte des Bouts-rimez, mais si Dulot fut vaincu, & les Bouts-rimez mis en fuite, la deffaitte ne fut pas entiere, & le vainqueur ne jouit pas long-temps du fruit de sa victoire. Comme Sarazin entreprit cette guerre sans nécessité, & seulement pour complaire à un grand Prince qu'il servoit, fit paroistre plus d'emportement

ment & de faux zele , que de prudence , & de conduite ; car puis qu'il avoit rempli avant la défaite des Bouts-rimez , ceux qu'un fameux Ministre d'Estat avoit proposez sur la mort du Perroquet d'une Dame illustre de la Cour , il ne devoit pas détruire ensuite ce qui avoit contribué à sa gloire , & pousser de la sorte l'Inventeur d'une chose qui luy avoit esté si avantageuse. Je sçay bien qu'on a loué Sarasin d'avoir employé les mesmes mots prescrits à la défaite des Bouts-rimez , en faisant de ces rimes burlesques, les Heros imaginaires de son Poëme ; mais s'il y a de l'esprit, & de l'invention en cela , il y a aussi de la ruse & de la malice , & je doute fort si ce ridicule ne rejallit point sur la Dame qui pleuroit son Per-

roquet , & sur le Ministre qui avoit donné les rimes pour faire son épitaphe.

Mais quoy qu'il en soit , ces deux formidables ennemis des Bouts-rimez , ont tenté une entreprise vaine , & à laquelle ils n'ont pû réussir. D'abord vaincu avec ses quatorze Generaux , & ses Troupes taillées en pieces dans la Plaine de Grenelle , n'ont pû abatre & ruiner ce parti. Cette Plaine a esté comme le Champ de Cadmus , qui a produit de nouveaux Soldats qui l'ont relevé , & qui le soutiendront toujours malgré tous les ennemis. Les Bouts-rimez , semblables aux Gots à qui M. Bellocq les compare si plaisamment , ont reparu de temps en temps , & fait des courses sur le Parnasse François , où ils ont bien la mine de

regner plus long-temps , que ne firent ces Peuples dans les Gaules : & comme s'ils avoient la mesme destinée, ils ont choisi aussi bien qu'eux le Languedoc, & la Ville de Toulouse pour retraite , & pour y établir leur empire, sous les loix & la conduite des Lanternistes , Chefs qui ont succédé glorieusement au fameux Duloz. Quelle joye pour ce Duloz, lors qu'un de ces Lanternistes luy viendra annoncer quelque jour , dans les Champs Elifées , le retablissement de ces chers enfans , & fidesles sujets les Bouts-rimez. Quelle gloire pour ces Lanternistes de les avoir ralliez, & mis non-seulement en estat de tenir tete à leurs ennemis, mais d'aller de pair dans l'empire de la Poësie , avec tous les autres Poe-

mes, & d'avoir la Muse Terpsicore pour Patronne, & Apollon mefme pour Protecteur.

Après cela, on aura beau faire on ne viendra jamais à bout de chasser les Bouts rimez du Parnasse. En vain on presentera des requestes à Apollon; en vain on les decriera à la Cour & à la Ville. La Muse enjouée & badine qui préside aux Jeux Poétiques, aura soin de les deffendre & de les protéger, & ils feront toujours le divertissement des jeunes Poëtes, & des personnes galantes qui aiment nostre Poëfie. A Versailles comme à Paris, à Paris comme à Toulouse, on fera des Bouts-rimez, on les remettra sur le tapis, & ils redeviendront à la mode. Il en est comme des Proverbes; ils sont décriez, on plaifante de ceux qui s'en servent.

cependât, on jouë encore tous les jours aux Proverbes. C'est un jeu, dit-on ; & je répons que les Bouts-rimez sont aussi un jeu qui amuse, & qui fait plaisir aux personnes spirituelles qui ont du genie pour les Vers. Toutes les Sciences , tous les beaux Arts , ont leurs jeux , & leurs délassements, pour ceux qui s'attachent avec trop d'application , ou qui ne sont pas capables d'une meditation profonde , & d'un travail assidu. Telles sont les Recreations Mathematiques , les Questions, les Experiences , & les Problèmes dans la Philosophie & dans la Morale , & les Bouts-rimez , les Rondeaux , & les Ballades dans nostre Poësie , pour délasser les Poètes qui travaillent à des Poèmes sérieux & de longue haleine , ou pour

amuser ceux qui ne font des Vers que pour se divertir. Mais de tous ces Jeux poëtiques, il est certain que les Bouts-rimez sont les plus spirituels & les plus agréables dans les Compagnies, & j'ajoute, les plus propres pour exercer un commerce avec les Dames & avec les Amis. Tout le monde n'a pas de genie pour les Impromptu ; il faut rêver quelquefois long-temps pour bien tourner un Rondeau, & pour en faire un bon, & du goût de Marot & de Voiture, mais pour remplir des Bouts rimez il ne faut qu'un peu d'esprit & de feu d'imagination, & sçavoir la mesure des Vers, on fait un Sonnet dans un moment. Les meilleurs & les plus heureux sont ceux qu'on remplit sur le champ, & dont les rimes sont les plus

heteroclités. Je parle dans les occasions de galanterie , où l'on joue & où l'on badine ; car en matière sérieuse , & dans le stile sublime, j'avouë qu'ils sont très-difficiles , & qu'on en fait peu d'excellens. C'est même un fort bon moyen pour apprendre à faire des Vers & à composer juste , parce qu'on apprend par là tout d'un coup la rime, la mesure du Vers , & la suite, & la liaison du discours , sans parler de la composition du Sonnet , qui de tous les petits Poëmes est le plus ingénieux , & le plus difficile. Les bouts-rimez en sont comme le canevas, & quand ils sont bien disposez, cela donne une grande facilité pour en faire un bon.

A prendre la chose dans son origine, les bouts-rimez doivent leur naissance au Sonnet. Tous

les Poëtes qui s'attachent à ce genre de Poësie , commencent presque toujours par là , car on est bien avancé quand on a trouvé & disposé les rimes. Du Lot, celebre Inventeur des Bouts-rimez , ne fit que publier ce secret , & en établir l'usage ; ce qui donna lieu ensuite d'en choisir de bizarres & de ridicules pour se faire un jeu , & pour rendre le Sonnet plus difficile. Comme l'histoire de cette Invention de Dulot est dans la Preface que M. Relisson fit pour mettre à la teste du poëme de la défaite des Bouts-rimez par Sarasin , je n'en parleray pas davantage ; j'aime mieux dire quelque chose de la nature des Bouts-rimez , afin que le Lecteur pleinement instruit , puisse juger plus équitablement du mérite de leur cause.

Pour bien réussir dans la composition des bouts-rimez, il faut choisir des Rimes propres & convenables au sujet qu'on veut traiter ; car je ne suis pas de l'avis de ceux qui commencent d'abord par des Rimes vagues & arbitraires, sans se proposer aucune matiere déterminée. Je sçay bien qu'on les peut appliquer ensuite à differens sujets, mais comme il est libre à chacun de les appliquer à celui qu'il aime le mieux, je soutiens qu'on doit au commencement choisir une matiere à laquelle ils conviennent ; mais sur tout qu'il soit propre à inspirer des sentimens nobles & relevez, tendres & galans, selon que le sujet le demande, des pensées ingenieuses & delicates, judicieuses & raisonnables ; des expressions

justes & naturelles ; un stile pur & intelligible ; & non pas des sentimens bas , & des pensées fausses & extravagantes ; des expressions forcées, & précieuses ; un stile obscur & barbare. Et c'est en cela que doit consister la difference des Bouts-rimez , & de la Poësie burlesque. Les Rimes capricieuses & fantasques sont bonnes , ou du moins supportables , dans les sujets de Satire & de galanterie , où il est permis de badiner quelquefois , & d'outrer les choses ; mais non pas dans les matieres graves & serieuses, où tout doit estre sensé, grand, pompeux, & sublime. Les Bouts-rimez sur la mort du Perroquet de Madame du Plessis Bellière, estoient fort bien trouvés, mais je vous avouë que je ne pourrois souffrir sur la mort d'un

grand Prince, quelque invention, & quelque tour que le Poëte püst leur donner. Il en a paru d'autres longtems après, qui ont fait bruit dans le monde, par les veritez dont ils étoient remplis sur plusieurs personnes de différentes conditions. Ils eurent un merveilleux succès dans la Saïre, mais il s'en fallut bien qu'ils n'eussent le mesme bonheur, lors qu'on voulut les remplir à la louange du Roy, & de quelques Dames de la Cour. Ils commençoient par *Bionac*, *Brique*, *Affrique*, *Tabac*, & finissoient par *Eclanche*, & *Rebus*. La plûpart de nos Poëtes y échouèrent, & il n'y eut que Mademoiselle de Scudery qui en remporta toute la gloire, mais en effet, il n'appartient qu'à elle de changer la brique en diamant,

&

& de faire un Sonnet achevé  
d'un Rebus.

Ce n'est pas en ces termes  
qu'on doit louer un grand Roy.  
Il me semble que je l'entens ha-  
ranguer par les Députez de la  
Villette, ou de Vaugirard. Je ne  
prétens pas pour cela blâmer le  
dessein des Lanternistes, & con-  
damner plusieurs Bouts-rimez  
que des personnes distinguées  
par leur qualité, & par leur es-  
prit, ont proposez autrefois au  
public, à la gloire du Roy. Au  
contraire, je les approuve, je les  
loue, mais ils pardonneront à  
ma sincérité, si en deffendant les  
Bouts rimez, j'en condamne l'ex-  
cès qui consiste principalement  
dans le choix bizarre des Rimes.  
Mais, dit-on, si on en exclud  
les Rimes extraordinaires, ils  
n'auront rien de rare, d'inge-

May 1695.

E

nieux, de difficile ; ce ne sera plus que le simple squelete d'un Sonnet commun. Comme on ne se lasse point de rebatre toujours la mesme chose, je repeteray encore une fois pour toutes, que je ne prétens point exclurre les Rimes singulieres des sujets enjouez, ou satyriques ; mais seulement des matieres serieuses, & relevées, telles que sont les Panegyriques des Princes, dans lesquels il est assez mal-aisé de réüssir avec les Rimes les plus nobles, & les plus riches ; & si on y fait un peu d'attention, on avoüera avec moy, que des Bouts rimez tout simples sont plus difficiles à remplir que les autres. On en voit tous les jours de fort beaux de cette maniere, qui confirment l'opinion que j'avance. Cela estant ainsi, il n'y aura plus



rien à critiquer dans ce genre de Poësie, & l'on conviendra mesme qu'elle peut estre de quelque utilité, sans parler du plaisir qu'elle peut donner, comme un jeu d'esprit fort agreable.

Il y a encore une autre chose fort blâmable dans les Bouts-rimez ; elle vient de la part de ceux qui les donnent, c'est le mauvais arrangement, ou plustost l'affectation avec laquelle ils les disposent. Ils croient qu'il y a une grande finesse à ce jeu, mais en voulant les rendre plus difficiles, ils les rendent seulement plus bizarres & plus ridicules, car ceux qui n'ont en vûë que de remplir les rimes, & faire simplement quatorze Vers, ne s'arrestent pas pour cette difficulté, & se mettent peu en peine de

cet impertinent arrangement; mais ceux qui veulent faire un Sonnet juste, lié, & suivi, tombent par là dans un galimatias qu'il est impossible d'éviter quelque pénétration, & quelque netteté d'esprit qu'ils puissent avoir. C'est icy le plus grand défaut des Bouts-rimez, & un abus étrange de ceux qui s'y appliquent; car pourquoy ne leur pas donner une disposition naturelle, & convenable dans les Quatrains & dans les Tercets, afin que le Sonnet n'ait rien d'extravagant? Ceux que Mrs les Lanternistes ont proposez au Public, n'ont rien de bizarre & d'affecté, & sont placez dans cette raisonnable économie que je demande. Aussi ont-ils produit des Sonnets fort justes & fort beaux; mais quelquefois

on échoue sur de certaines rim-  
mes pour trop de raffinement ,  
& pour ne vouloir pas s'en ser-  
vir dans leur sens naturel. C'est  
ce que la plupart ont fait au  
mot de *Buste* dans les rimés des  
Lanternistes. Monsieur le Duc,  
M. l'Abbé Brunet , l'ont pris  
figurément pour le mot de *corps*,  
dans leurs beaux Sonnets pour  
Madame la Princesse de Con-  
ty. Je n'ay garde de repren-  
dre cela comme une faute, dans  
des Sonnets dont le stile est si  
pur , & la construction si aisée,  
& où les rimés sont appliquées  
avec tant de justesse, qu'il sem-  
ble que tout ce qu'elles pou-  
voient avoir de dur & de bar-  
bare, n'ait servi qu'à rendre les  
Vers plus forts & plus majes-  
tueux. Mais pour revenir au  
mot de *buste* , qui est un terme.

de l'art , dont les Sculpteurs & les peintres se servent pour exprimer une maniere antique de représenter les personnes à demi corps , & sans mains, on peut facilement s'en servir dans la signification propre sans employer le sens moral ; & c'est ce qu'a fait heureusement M. le Duc de la Feuillade.

*Que l'on montre , Conty seulement vostre*

Buste

*Dans les tristes climats où re-  
gnent les glaçons.*

Il y a encore une autre sorte de Bouts-rimez , qu'on fait tous les jours , & dont l'origine est aussi ancienne que nostre Poësie. C'est quand on répond dans les mesmes rimes aux Vers que l'on nous envoie , ce qui arrive souvent sans y penser , & sans prémeditation & pour lors

on y réussit , car cela vient naturellement, & sans y estre forcé, mais s'il y a de l'affectation, & qu'on s'en fasse un jeu, ce n'est plus rien qui vaille, & l'on est encore plus contraint que dans les prescrits de commande. Mais c'est assez parler de la composition des Bouts - rimez, achevons leur Apologie. Comme je suis trop sincere pour approuver ce qui est blâmable, & pour louer ce qui ne le merite pas, je conviens ingenuement avec les Critiques, que les Beuts-rimez ne sont qu'un jeu d'esprit; qu'on les a poussez trop loin, que l'excès en est condamnable, & qu'on a raison de vouloir reformer cet abus sur le Parnasse : mais aussi on demeurera d'acord avec moi, que l'invention en est louable; qu'ils ne sont pas indignes de

l'amusement des bons Poëtes, & des honnestes gens, & qu'ils ne doivent pas estre bannis de la Republique des Lettres. Il ne faut pas s'étonner qu'on les ait décriez & tournez en ridicule après que Sarasin s'en fut avisé le premier, & qu'il eut fait connoître le caractere extravagant de leur Auteur. Tous les Critiques enjouez & spirituels ont triomphé depuis sur ce sujet, & ont eu un beau champ de plaisanter. M. Bellocq y est entré comme les autres, & semble en estre sorti victorieux. Cependant quand la grace de la nouveauté est perduë pour ces sortes de choses, elles ont peu d'agrément, on s'en dégoûte, quoy que la matiere soit inépuisable.

Voila ce que je répons aux Antilaternistes, & à tous ceux

qui font une si cruelle guerre aux Bouts-rimez, car il faut plaisanter avec ceux qui plaisantent, ou plutôt avec ceux qui donnent des plaisanteries pour de bonnes raisons. Mais pour finir plus sérieusement ce discours, je suis persuadé que tous les esprits bien sensez feront grâce aux Bouts-rimez, & prendront leur parti, après avoir reconnu leur mérite, & ce qu'on en peut faire lors qu'ils tombent entre les mains d'un genie heureux, & qui a du talent pour la Poësie. Je n'en veux pour exemple que les beaux Sonnets qui viennent de paroître sur les rimmes des Lanternistes, à la loüange de Madame la Princesse de Conty, comme la plus belle & la plus riche manière qu'on pouvoit prendre pour luy plaire, dans le desir qu'elle avoit marqué

de les voir dignement mis en  
 en œuvre ; ayant proposé son  
 Portrait enrichi de Diamans à  
 celuy qui y réussiroit le mieux ;  
 Prix bien capable d'exciter la  
 plus noble émulation qui fut ja-  
 mais entre les Poëtes ; Portrait  
 dont la seule idée vaut un an-  
 ticisme , & qui peut inspirer  
 tout ce que le naturel , l'art &  
 l'invention scauroient avoir de  
 grand , de merveilleux , de su-  
 blime , de tendre , de fin , & de  
 délicat , comme on le peut voir  
 entre autres dans le Sonnet de  
 Monsieur le Duc , si digne de  
 ce Prix , ce qui fait que je ne  
 puis m'empêcher d'appliquer à  
 tous les deux cette Epigramme  
 d'un Ancien , sur le Portrait cé-  
 lebre de la Venus d'Appelle.

*Egrégium super hunc mundum de  
 marmore indit.*

*Aspice praelari nobile Appellæ  
opus.*

*Hac visâ Pallas, sic cum Junone  
locuta est :*

*De forma Veneris cedere jure  
d'cet.*

En voicy la traduction, que j'ay  
faite seulement pour mieux ex-  
pliquer ma pensée.

*Quand d'un docte pinceau l'inge-  
nieux Appelle*

*Representa Venus en sortant de la  
mer,*

*Pallas en fut charmée, & d'un sou-  
rire amer,*

*La montrant à Junon : Cedons-luy,  
luy dit-elle,*

*La gloire d'estre la plus belle.*

Madame la Princesse de Con-  
ry n'a-t-elle pas le même droit  
que Venus eut autrefois sur les  
Déeses, d'exiger des plus bel-  
les Personnes de la terre, qu'el-

les luy cedent tout l'avantage de la beauté ; beauté dont on doit reconnoître icy le pouvoir, & qui échaufe si vivemēt les âmes, que je ne suis point surpris qu'on ait si bien réussi pour elle dans ces Bouts-rimez. Avotions que le triomphe seroit complet, de celuy qui par deux Sonnets supérieurs à tous les autres, emporteroit sur ses Concurrans le Portrait de nostre Auguste Monarque, & celuy de cette incomparable Princesse. On pourroit bien dire de cet heureux Vainqueur.

*Heureux d'avoir fait un Ou-  
vrage  
Qui de Louis & d'elle a mérité l'im-  
mage ;  
Il voit, en regardant l'un & l'autre  
tableau,*

*Tout ce que l'Univers a de grand & de beau.*

Mais heureuse & glorieuse tout ensemble, cette naissante Academie de Toulouse, de s'être attiré les regards, & la protection de cette incomparable Princeſſe, en travaillant à la gloire du Roy. Que de graces ne doit-elle point rendre à Apollon, & aux Muſes d'avoir rendu ſes jeux & ſes amusemens ſi précieux ! L'honneur d'avoir rétabli les Bouts-rimez eſt le moindre avantage qu'elle s'en doit promettre, elle peut encore ſe vanter d'avoir fait mettre au jour les plus beaux Sônets qui ayent paru depuis ceux de Job & d'Uranie, de galante & d'amoureuse memoire, & qui ne font pas moins de bruit dans le monde. Ils font déjà ſecte & party à la

110      M E R C U R E

Cour & à la Ville, & je prévoi  
qu'ils vont exciter une grosse  
guerre sur le Parnasse, car leurs  
Auteurs font bien d'autres Bala-  
dins que Voiture, & Benferade.  
Ce sont la plupart des Heros &  
des Demi-Dieux qui font trem-  
bler l'Olimpe, & dont on doit  
craindre la foudre; mais Apol-  
lon sur tout.

*Enfin, aux Bouts rimez tout devient  
favorable,*

*Et le nom de Conty qui leur fut si  
fatal,*

*Sous cette Princesse adorable,  
Leur fait autant de bien, qu'il leur  
a fait de mal.*

Vous demeurerez d'accord,  
Madame, quand vous aurez lu  
l'Ouvrage qui suit, que son Au-  
teur a beaucoup de talent pour  
la Poësie. Je luy rendrois la jus-

ce qu'on luy doit, si son nom  
m'estoit connu.



## L'AMANT HEUREUX.

**D'**Un peril évité l'image re-  
tracée

Ne porte pas toujours l'effroy dans  
la pensée.

Le trouble, les tourmens, les cha-  
grins surmontez

Souvent avec plaisir nous font re-  
présenter.

Un Soldat échappé d'un carnage  
terrible,

Conserve du Combat un souvenir  
présible,

Et quand malgré les vents, les  
écueils & le fâs,

Un Vaisseau met à bord les existes  
hâtelas.

## 112 MERCURE

Dans le Port assuré, à couvert de  
l'orage,

Ils racontent joyeux les dangers du  
naufage.

Mais est-il sous le Ciel un état  
plus heureux,

Que celui qui succède aux soupçons  
trop affreux

D'un Amant qui craignant de per-  
dre sa Maîtresse,

Retrouve dans son cœur sa première  
tendresse ?

Daphnis, depuis longtemps des  
yeux d'Iris charmé,

Brûloit pour cette Belle, & s'en  
voyoit aimé.

Ses soins toujours nouveaux sça-  
voient attirer d'elle

Toujours nouveaux bienfaits, tou-  
jours d'une nouvelle,

Et leur goût toujours vif, dans les  
mêmes objets,

Trouvoit pour s'amorcer de différents  
sujets

*Telle de ces Amans estoit la destinée ,*

*Telle de leurs amours la suite fortunée ,*

*Quand un soupçon jaloux s'impa-  
rant de Daphnis ,*

*Attaqua dans son cœur l'innocence  
d'Iris.*

*Iris , jusqu'à ce jour , douce , tendre ,  
fidelle ,*

*Ne luy parut enfin , qu'ingrate &  
criminelle.*

*Son silence , sa voix , tout mal inter-  
preté ,*

*L'accusoit d'injustice & de legereté.*

*Dans ce trouble secret Daphnis  
sombre & farouche*

*Cherche Iris en tous lieux le reproche  
à la bouche ;*

*Il la suit , sur ses pas , rien ne peut  
l'arrester ,*

*Il la trouve , il l'aborde , il est prest  
d'éclater ;*

*Mais contre ce qu'on aime en vain  
l'esprit murmure*

*Si le cœur ne veut pas consentir à  
l'injure ;*

*Pour détruire ses droits , la raison  
et les sens*

*Consument tous les jours des efforts  
impuissans.*

*Ainsi de ces projets l'injurieuse  
audace*

*A de plus doux transports laissant  
prendre la place ,*

*Daphnis , se repentant d'avoir esté  
jaloux*

*Se jette aux pieds d'Iris , embrasse  
ses genoux.*

*Pardonnez , luy dit il , mon aimable  
Maistresse ,*

*Pardonnez à mon cœur un excès de  
tendresse.*

*Ce cœur par ses soupçons vivement  
alarmé*

*Seroit plus innocent , s'il avoit moins  
aimé.*

Elas ! suis-je le seul pénétré de vos  
charmes ?

Ay-je seul éprouvé le pouvoir de  
vos armes ?

Vos coups par tout sentis , & le pen  
que je vauz ,

Me font auprès de vous mille fâcheux  
rivaux.

Enquiet & tremblant je parle de mes  
craintes.

Vous n'entendrez icy que de modes-  
tes plaintes ;

Je souffre , mais enfin ma timide  
douleur

Ignorera toujours un langage d'ai-  
greur.

De mes soucis cuisans , de mes pei-  
nes secretes ,

Mes tristes yeux , Iris , seront les  
Interpretes.

Un silence éternel. . . . Ah , trop in-  
grat Amant ,

Méritay-je , dit elle , un si dur trai-  
tement ?

Où sont donc mes rigueurs , où sont  
mes injustices ?

Non , vos , chagrins , vos maux , ne  
sont que vos caprices.

Lors que tant de raisons pouvoient  
vous soulager

Par de vaines terreurs vous venez  
m'outrager.

Vous deviez , appuyé de mes bontez  
insignes ,

Vivre persuadé que j'en croyois in-  
dignes

Tous les cœurs qui se sont offerts de-  
puis le jour

Que vos tendres regards m'appri-  
rent vostre amour,

Et le connus d'abord , je le voulois  
connoître

Mesme longtemps avant que je le  
visse naître ,

Et si j'ay prévenu vos paresseux de-  
sirs ,

Comment méprisera-je aujourd'hui  
vos soupirs ?

Cependant vostre esprit rempli de ses  
ombrages

Croit que de vos Rivaux j'accepte les  
hommages

Il pense qu'insensib'le à vos respects  
rendus

Mon oreille est ouverte à leurs vœux  
assidus.

Ab ! deffendez vous mieux d'une  
indigne foiblesse ;

Vous avez des rivaux , ouy , je vous  
le confesse ,

Mais ils sont cher Daphnis , nos en-  
nemis communs.

De concert profitions de leurs soins  
importuns.

Que leurs empressemens, bien loin de  
nous déplaire ,

Servent à couronner nostre amitié  
sincere ;

Par leurs vives ardeurs mon merite  
est loué ,

Vos goûts sont approuvez , vostre  
choix avoué ;

*Et ces mesmes ardeurs que la vostre  
surpasse*

*Montrant de leurs desseins la teme-  
raire audace ,*

*La gloire & les plaisirs dans l'Em-  
pire amoureux*

*Vous rendent des amans l'amant le  
plus heureux.*

Il n'y a rien de plus surpre-  
nant que l'avanture que je vais  
vous raconter ; mais de quoy l'a-  
mour n'est-il point capable ? Un  
Cavalier des plus accomplis, soit  
pour l'esprit, soit pour la per-  
sonne, s'estant trouvé à Mar-  
seille, où une troupe de jeunes  
gens comme luy estoit presté à  
s'embarquer pour passer en Ita-  
lie, prit tout à coup le dessein  
d'être du voyage. L'occasion luy  
parut commode, comme le rap-  
port d'humeurs fait les grandes

liaisons, il s'attacha particulièrement à un Gentilhomme, dont la Famille luy étoit connue. Ils étoient tous deux de la même Ville, & ils avoient déjà fait ensemble plusieurs parties de plaisir, où leurs manieres ouvertes & pleines d'honnesteré, leur avoient fait prendre l'un pour l'autre une estime reciproque. Cette estime augmenta dans le voyage, & l'habitude des mêmes plaisirs qui les rendoit presque inseparables, leur fit lier en fort peu de temps l'amitié la plus étroite. Après avoir vû ce qu'il y avoit de plus curieux dans plusieurs Villes, ils arriverent à Rome, où ils passerent deux années entieres. Le Cavalier s'y fit connoistre bientôt pour un homme d'un merite distingué; & s'il y brilla par son esprit, il y fut

encore plus estimé par la sagesse de sa conduite. Le Gentilhomme beaucoup plus bouillant dans ce qu'il entreprenoit, & moins circonspect sur bien des choses, se fit de temps en temps des affaires, qui auroient eu des suites facheuses, si la consideration qu'on avoit pour son Ami ne l'en eust tiré. Il falut mesme que le Cavalier exposast son sang pour luy en plusieurs occasions, & il le fit avec tant de zele & tant de courage, que le Gentilhomme, qui avoit un cœur tres-reconnoissant, comptoit pour le plus grand bonheur de sa vie, l'avantage d'avoir un Ami qui ne luy manquoit en rien. Des services si essentiels l'obligerent à partager sa bourse avec luy. Elle estoit toujours assez bien remplie, son Pere, qui estoit riche & ambitieux

bitieux , ne voulant rien épargner afin qu'il parust par sa dépense. Ce secours estoit commode pour le Cavalier , qui ayant fort peu de bien , se fust trouvé fort souvent embarrassé sans ce partage, qui fournissoit à tous ses besoins. Enfin le Pere du Gentilhomme ayant formé le dessein d'établir son Fils , le rappella après trois années d'éloignement & aprit à son retour les bons offices que son Ami luy avoit rendus. Ils estoient assez considerables pour faire approuver l'amitié parfaite qui les unissoit. Le Cavalier avoit d'ailleurs beaucoup de naissance, & on se faisoit honneur de le recevoir par tout. Vous pouvez juger de l'accueil qui luy fut fait dans la Famille du Gentilhomme, où ses belles qualitez furent aussitost con-

May 1695.

F

nuës. Le Pere & la Mere le virent avec plaisir, & il eut chez eux un accès tres-libre. Le Gentilhomme avoit une Soeur, qu'il avoit laissée tres-jeune, & sa beauté s'estoit si fort augmentée pendant son absence, qu'il fut surpris de la revoir avec tant de charmes. Le Cavalier la trouva fort à son gré, & cherchant en elle d'autres agrémens que ceux du visage, il découvrit tant d'égalité dans son humeur, & je ne sçay quoy de si droit dans ses sentimens, qu'il ne s'ennuyoit jamais dans sa conversation. La Belle qui connoissoit qu'il y avoit beaucoup à profiter de la sienne ne negligeoit pas l'occasion d'en jouir, & s'il estoit toujours prest à faire tout ce qu'elle pouvoit souhaiter de sa complaisance, elle l'en recom-

pensoit par des marques d'estime assez obligeantes, pour luy faire voir qu'elle estoit touchée du vray merite. La Mere de son costé se plaisoit à voir le Cavalier, qui estoit sans cesse avec son Fils, & qui mesloit beaucoup d'enjouement d'esprit à une tres-grande solidité. Il passa un an dans ce commerce agreable, regardant toute la Famille de son Ami comme la sienne, & ne songeant qu'à se conserver avec les uns & les autres dans la familiarité qu'on luy permettoit; mais enfin a force de voir la Belle, il commença à s'appercevoir qu'il avoit pour elle des sentimens plus vifs & plus tendres qu'il ne les croyoit. Son image luy estoit toujours presente quand il ne la voyoit pas, & tous les efforts qu'il faisoit pour la

bannir estoient inutiles. L'attachement qu'il sentoit pour elle le faisoit souvent rêver, & la rêverie l'embarassa. Il ne douta point que l'amour n'en fust la cause, & faisant de tres-serieuses reflexions sur ce qu'il auroit à souffrir de cet amour, s'il luy laissoit prendre plus d'empire sur son cœur, il crut devoir travailler à son repos, & ne pas risquer à se mettre mal avec des gens, qu'il y alloit de son interest d'avoir toujours pour Amis. La Belle estoit riche, il n'avoit presque aucun bien, & c'eust esté s'aveugler soy-même que de penser qu'on luy eust souffert des pretentions. Ainsi il supposa des affaires qui l'empêchant de voir si souvent l'aimable personne dont il se sentoit charmé, devoient le mettre en estat de vain-

cre une passion, dont il vouloit affoiblir la violence. Son Ami qui avoit peine à vivre sans luy, alloit le chercher à tous momēs, & trouvant que ces prétendues affaires ne meritoient pas qu'il s'y donnât tout entier, il joignit aux plaintes qu'il luy faisoit pour son compte, celles de sa Mere & de sa Sœur qui voyoiēt avec chagrin qu'il commençoit à les negliger. Il se plaignit si souvent pour luy & pour elles, que le Cavalier fut enfin contraint de luy avouer ce qui l'obligeoit à la retraite. Son Ami touché de la contrainte qu'il se vouloit imposer, luy dit là-dessus les choses du monde les plus obligeantes. Non seulement il approuva son amour, mais il l'assura qu'il feroit si bien, qu'il l'obligeroit à luy estre favorable,

pourvû que sa Sœur, dont il fa-  
 loit laisser le choix libre, ne fust  
 point contraire à sa passion. Il  
 ajouta qu'il y avoit fort long-  
 temps qu'il le regardoit comme  
 son Frere, & que n'ayant aucune  
 inclination pour le mariage, il  
 seroit ravi qu'il le devinst pour  
 partager son bien avec luy.  
 Quant à son Pere, il luy avoua  
 qu'on pourroit avoir de la peine  
 à le gagner, mais il ne luy parut  
 pas qu'il fust impossible d'en ve-  
 nir à bout, & la Sœur étant la  
 partie la plus interessée dans  
 l'affaire, il le pria avant toutes  
 choses de n'épargner rien pour  
 s'en faire aimer. Le Cavalier ap-  
 puyé d'un Ami si genereux, ne  
 crut plus devoir se défendre l'es-  
 pérance. Il reprit ses premieres  
 assiduites, & par de nouveaux

soins rendus à la Belle, il se mit si bien dans son esprit, qu'il connut bien-tost que ce ne seroit jamais par elle que viendrait l'obstacle qu'il craignoit à son amour. Il en reçût l'assurance d'elle-mesme, lors qu'ayant trouvé l'occasion de luy declarer la force des sentimens que sa passion luy avoit fait prendre, elle s'y montra assez sensible pour ne luy déguiser pas qu'elle obéiroit sans répugnance quand son Pere luy ordonneroit de l'épouser. Ce fut pour luy un transport de joye qui ne se peut exprimer. La Mere qui lisoit son amour dans ses regards, & qui d'ailleurs le remarquoit tous les jours dans ses manieres, s'en expliqua avec luy, & luy dit obligeamment qu'aimant cherement son Fils, elle appuyeroit de tout son pou-

voir le dessein d'une alliance qu'elle luy voyoit souhaiter avec ardeur. Il devint après cela le plus amoureux de tous les hommes, & la Belle autorisée par sa Mere & par son Frere, à toutes les complaisances qu'elle avoit pour luy, ne défendit plus son cœur de ces doux je ne sçay quoy qu'une agreable habitude y forme insensiblement, & qu'il est ensuite si difficile d'en arracher. C'estoit sa premiere passion; & comme on l'y avoit enhardie. & qu'il luy estoit permis de s'y abandonner sans reserve, plus elle voyoit le Cavalier, plus son merite l'obligeoit à s'applaudir d'avoir fait cette conquête. Il n'estoit plus question que d'obtenir le consentement du Pere, dont on luy avoit toujours répondu; & le Cavalier, par l'avis

de son Ami, passoit à l'entretenir toutes les heures qu'il n'employoit pas à ses affaires ou ses plaisirs , & tâchoit à force de complaisances , de luy inspirer des sentimens qui pussent tourner à son avantage. L'inegalité qui se rencontroit entre la fortune de l'un & de l'autre , l'empêchant de soupçonner qu'on luy eust permis des prétentions , il le recevoit toujours agreablement , & dans la pensée que l'estime qu'il marquoit pour luy, jointe à la consideration particuliere que chacun avoit pour sa naissance , l'emporteroit sur les vûës de l'interest , on estoit prest à luy decouvrir le secret des deux Amans , quand le Fils tomba dangereusement malade. Le Cavalier en eut un chagrin inconcevable , & les soins of-

ficients qu'il luy rendoit jour & nuit , prouvoient assez l'amitié sincere qu'il avoit pour luy. Toute sa Famille fut dans une grande consternation de son mal. La fièvre estoit violente , & accompagnée d'accidens facheux qui embarassoient les Medecins. Le Malade se condamna luy-même dès les premiers jours , & voyant sa Mere & sa Sœur en pleurs , il leur fit promettre , si elles vouloient qu'il mourût content , qu'elles demeureroient fermes sur le mariage du Cavalier. Quelques jours après , se sentant prest de mourir , il dit à son Pere , que quand le Ciel luy estoit un Fils , il luy en vouloit donner un autre qui répareroit sa perte avec beaucoup d'avantage , & qu'il le conjuroit instamment de vouloir bien l'ac-

cepter. Il luy expliqua ensuite le dessein qu'il avoit fait de faire épouser sa Sœur à son Amy, & luy demanda par grace de consentir à cette alliance, qui ne pouvoit recevoir d'obstacle que de sa part. La chaleur avec laquelle il parla sur cette affaire ayant épuisé ses forces, le fit tomber dans une foiblesse, qui fut bientôt suivie de sa mort. Elle apporta de grands changemens. Le Cavalier qui en fut tout pénétré de douleur, prévint le malheur qui luy devoit arriver. La Mere & la Fille l'assurèrent de nouveau de tout ce qui pouvoit dépendre d'elles pour le rendre heureux, mais il n'y avoit pas sujet d'esperer que le Pere se rendist sur la priere que son Fils luy avoit faite en mourant. C'estoit un homme fort

ambitieux, & sa Fille estant devenue un des plus riches partis de la Province, il eut un Gendre à choisir entre plusieurs Prétendans considérables. La Belle qui avoit pris une vraye tendresse pour le Cavalier, fut inconsolable, lors qu'ayant fixé son choix il luy ordonna de luy obéir. La Mere qui ne pouvoit oublier ce qu'elle avoit promis à son Fils, la fortifia dans le dessein de ne luy pas manquer de parole, & employa toutes sortes de moyens pour gagner l'esprit de son Mary, mais tous ses efforts demeurèrent inutiles. Il ne s'occupa que du plaisir de contenter son ambition, & ne voulut point écouter sa Fille, qui n'ayant pu le fléchir, se servit des termes les plus tendres pour obtenir qu'il voulust bien au

moins luy donner le temps de s'arracher du cœur une passion trop violente , que sa Mere & son Frere avoient soufferte , & que l'un & l'autre avoit flattée jusque-là , de l'esperance d'un heureux succez. Il la vit si agitée , & ce qu'elle demandoit estoit si juste , qu'enfin après une longue contestation , il luy accorda trois mois pour se préparer à recevoir favorablement celui qu'il vouloit qu'elle épousast , & qu'il jugea à propos de ne luy nommer qu'en ce temps là. C'estoit luy accorder peu de chose , & comme elle ne l'obtint qu'à condition qu'elle ne verroit jamais le Cavalier , ce qui fut un ordre irrevocable , elle demeura dans un accablement de douleur dont rien ne peut approcher. Elle luy prononça son arrest , & ne pou-

vant l'épouser malgré son Pere, elle tâcha de le consoler, en l'assurant qu'elle ne seroit jamais à un autre, quelque rigueur qu'il pust employer pour l'y contraindre. Si elle fut privée de sa vûë, qui n'auroit fait qu'entretenir son amour, son attachement à penser sans cesse à luy, fit le même effet. Elle en parloit à toute heure avec sa Mere, & l'ayant toujours present dans son souvenir, elle s'enfonça le coup qui luy avoit fait une playe mortelle. Ses chagrins la devorèrent. Elle tomba insensiblement dans une maigreur qui ne se peut croire, & une fièvre lente qui la consuma, laissoit à peine reconnoistre en elle la mesme personne que l'on avoit vûë auparavant dans tout l'embonpoint qu'une Fille peut avoir. Quoy que les

trois mois fussent passez , son Pere doublement touché de sa langueur & par la cause qu'il ne pouvoit ignorer , & par les suites qu'il en devoit craindre , songea bien moins à luy donner un Epoux qu'à luy faire rendre sa santé. Les Medecins furent appelez , & ils employerent inutilement leurs remedes les plus specifiques contre un mal qui augmenoit tous les jours. Une profonde melancolie en estant la source , ils luy propofoient la joye comme necessaire pour vaincre ce mal , & afin que d'agreables idées luy en fissent prendre , ils luy parloient quelquefois de l'heureux estat où elle seroit si elle vouloit travailler à se guerir , ayant à choisir pour se marier , parmi ce qu'il y avoit de plus éclaré dans la Provin-

ce. Il n'en falloit pas dire davantage pour la faire soupirer, & pour mettre dans ses yeux je ne sçay quoy de funeste qui ne pouvoit estre que d'un tres-méchant présage. Son aventure leur estant connue, ils voulurent éprouver quel effet feroit sur elle l'esperance de revoir le Cavalier. Ils luy en parlerent plusieurs fois, en luy promettant d'agir pour elle auprès de son Pere, & chaque fois son nom prononcé mit quelque chose de si vif dans ses regards, qu'ils furent persuadez que sa guerison dépendoit entierement de ce mariage. Ils en avertirent son Pere, & voyant de plus en plus l'inutilité de leurs remedes, ils luy dirent que s'il ne se resolvoit à luy faire au plustost épouser le Cavalier, ils ne pouvoient luy répondre de sa

vie, & que sa langueur continuant, elle les mettroit dans peu de temps hors d'état de la sauver. Il balança quelques jours sur ce qu'il avoit à faire, & enfin la crainte de perdre sa Fille que rien ne pouvoit tirer de l'estat déplorable où elle estoit, luy fit dire qu'il aimoit mieux la donner à un homme sans bien, mais qui estoit distingué par sa naissance, que de la laisser mourir par son obstination à vouloir contraindre les sentimens de son cœur. Sa Mere courut aussi tost luy porter cette nouvelle, mais la Belle n'en demeura pas moins abbatuë. Elle dit qu'elle connoissoit l'esprit de son Pere, dont les resolutions luy avoient toujours paru inébranlables, & qu'à moins qu'il ne l'assurast luy-mesme de ce qu'on vouloit qu'elle

le esperât, elle se croiroit toujours également malheureuse. Non - seulement il voulut bien luy dire luy-mesme qu'il consentiroit à son mariage, si-tost que sa santé seroit rétablie, mais il trouva bon que le Cavalier luy renouvelast ses soins. Ce fut pour elle un fort grand sujet de joye. Cependant la pensée qu'elle eut que son Pere ne flattoit son esperance qu'afin que la tranquillité de l'esprit redonnast au corps les forces qui luy manquoient, la laissa toujours dans un chagrin devorant qu'elle ne put surmonter. On eut beau luy dire que son Pere luy tiendrait parole, & que son bonheur dépendoit du soin qu'elle prendroit de sortir de sa langueur. Un pressentiment secret luy fit toujours croire que son mariage ne se feroit point,

& son Pere persuadé que sa défiance estoit un obstacle à sa guérison se détermina à faire cesser toutes ses craintes par des articles dressez. Il fit venir son Notaire, & ce fut alors que la Belle se sentant seure de ce qui cōbloit tous ses desirs, ne pût plus se posséder. Elle s'abandonna toute entiere, au ravissement que luy causa l'heureux succès de sa passion. Un rouge éclatant parut sur tout son visage, & fit dire à ceux qui la regardèrent, que la joye estoit un remede essentiel pour les plus grands maux. On luy parloit, & elle rioit au lieu de répondre, le saisissement où son transport la mettoit, ne luy laissant presque point l'usage de la parole. Les Articles ayant esté redigez par le Notaire, le Cavalier les signa, & luy presenta la

plume ensuite, Elle la prit d'une main tremblante, & à peine eut-elle formé la première lettre de son nom, que les forces luy manquèrent. La plume luy tomba des mains, & elle seroit tombée elle-même, si on ne l'eust soutenue. On fut obligé de la porter sur un lit, la voyant sans connoissance, & l'évanouissement dura un quart d'heure entier sans qu'on l'en pût retirer. Enfin elle ouvrit les yeux, regarda tous ceux qui estoient présents, & ayant remarqué le Cavalier, elle luy tendit la main, sans rien prononcer. Un accident si long & si imprévu fit craindre ce qui arriva, de ce grand excès de joie. On connut presque aussitôt qu'elle estoit morte, & les cris de desespoir, qui furent poussez par le Pere & par la Mere,

firent fondre en larmes tous ceux qui estoient presens. Je ne vous dis rien de l'accablement du Cavalier, qu'il est impossible de vous bien représenter. Il perdoit ce qui le flatoit le plus du costé du cœur, & en mesme temps tout ce qu'il avoit pû souhaiter du costé de la fortune. Rien ne luy pouvoit faire mieux comprendre le peu que sont les choses du monde. Il en fut desabusé; & sentant par cette mort ce que Dieu vouloit de luy, il se retira dans un Monastere de Religieux tres reformez, où il prit l'habit un mois après.

J'ajoute à cette aventure l'extrait d'une Lettre venuë de Calais. Il est conçu en ces termes.

A Calais le 18. Avril.

L'on vient de reconnoître une Fille de bonne Famille de Chalons en Champagne, déguisée en Soldat dans le Bataillon de Dubourg, du Regiment Royal des Vaisseaux, qui est icy. Elle n'a que dix neuf ans, est tres-jolie & bien faite. On luy a trouvé deux coups de mousquet & trois coups d'épée sur le corps, dont elle a esté pansée & guérie sans avoir esté reconnue. Il y a trois ans qu'elle est Soldat. Elle a esté découverte par une Lettre. Un Soldat de sa Ville a dit qu'elle avoit esté mariée, & qu'on la soupçonnoit d'avoir trempé dans la mort de son Mary. Le Commandant l'a fait arrester, en attendant que l'on sçache son histoire plus amplement.

Vous sçavez, Madame, avec quel succès M. l'Evêque d'Agen

prêcha l'Avent dernier à Versailles. Il alla aussi prêcher à Saint Cyr, & c'est sur ce Sermon que Mademoiselle de Scudery a fait le Madrigal que vous allez lire.

A. M. L'ÉVÊQUE.

COMTE D'AGEN.

**A**près avoir charmé des Courti-  
sans sans nombre,  
Et touché fortement les plus ambi-  
tieux,  
Vous allez à Saint-Cyr, desert de-  
licieux,  
Où l'on voit la vertu sans nuage &  
sans ombre,  
Telle qu'elle descend des Cieux.  
Dans tant de jeunes cœurs, votre  
vive éloquence  
Va fixer pour toujours l'amour de  
l'innocence,

*Comme un contre-poison des injustes  
desirs ,*

*Et des appas trompeurs des frivoles  
plaisirs.*

*Que vous serez surpris de voir cette  
Jeunesse ,*

*Sans le secours des ans , avoir tant  
de sagesse ,*

*Et remplir dignement les soins &  
les souhaits*

*De cette Heroïne Chrestienne ,*

*Qui par ce beau dessein a signalé la  
sienne ,*

*Et dont l'illustre nom ne perira  
jamais.*

Cet autre Madrigal a esté fait  
par M. Bosquillon , de l'Acade-  
mie Royale de Soissons , sur ce  
que le même Prelat devoit prê-  
cher à Saint Cyr le jour de l'An-  
nonciation.

Pour

**P**our inspirer l'amour des plus  
 hautes vertus ,  
 Si tu vas à Saint-Cyr porter ton  
 éloquence ,  
 Tes soins toujours heureux y seront  
 superflus ,  
 Prelat , dans ce séjour de l'aimable  
 innocence ,  
 La sage Maintenance exerce tous  
 tes droits ,  
 Et son illustre exemple a prévenu sa  
 voix .

Le même M. Bosquillon a  
 adressé ce troisième Madrigal à  
 M. l'Evêque d'Agen.

**D**es hommes distinguez par la  
 haute naissance ,  
 La piété , le rang , la valeur , la  
 science ,  
 L'assemble avec soin les Por-  
 traits .

May 1695.

G

Souvent en observant leurs traits  
 De leur histoire encor j'acquiers la  
 connoissance,  
 L'ay de bien des vertus le modèle  
 accompli

Sur qui j'attache un œil avide,  
 Mais, Prelat, mon Recueil ne fait  
 voir un grand vuide,  
 Qui sans Ambroise, ou Vous, ne  
 peut estre rempli.

Nous avons perdu depuis un  
 mois plusieurs personnes con-  
 siderables, Sçavoir :

Messire François Gallot Gal-  
 lard, Guidon des Gens d'armes  
 Flamans, mort l'un des derniers  
 jours d'Avril. Il a esté inhumé  
 en la Terre de Coutance, près  
 Fontainebleau. Il estoit fils de  
 feu M. Gallard, Maître des  
 Requestes, & voulut suivre les  
 armes après avoir suivy le Bar-

reau , & s'estre fait Conseiller au Chastelet. Il avoit épousé Mademoiselle Auzanet, Fille de M. Auzanet Conseiller au Grand Conseil , & petite Fille de M. Auzanet , fameux Avocat.

Messire Honoré le Roy , Seigneur de Jumelles & de Morfan, ancien President en la Cour des Monnoyes , mort au commencement de ce mois. Il estoit fils de Messire Nicolas le Roy , Seigneur de Jumelles , Lieutenant general au Bailliage & Siege Presidial d'Amiens , & de N... Cothereau; petit fils de Vincent le Roy , Seigneur de Jumelles & d'Argilliers aussi Lieutenant General d'Amiens , & arriere-petit fils de Vincent le Roy de Jumelles , President & Lieutenant General Civil & Criminel d'Amiens. Ce dernier menoit

une vie exemplaire , & donnoit toutes les semaines aux Pauvres le tiers des émolumens de sa Charge. Le Roy Henry le Grand accorda à Vincent de Jumelles II. du nom , une pension de 6000. livres , par Brevet du 17. Septembre 1594. en consideration des signalez services que ce Magistrat luy avoit rendus dans le temps que la Ville d'Amiens se rendit à son obéissance. M. le Roy qui vient de mourir , avoit épousé Suzanne Moreau. Le Roy de Jumelles porte *d'azur à l'Aigle à deux testes d'or , accompagné de trois Roses de me'me , écartelé de Cothereau , qui est d'argent à trois Lézards de sinople.*

Messire Alexandre de Rieux, Marquis de Sourdeac , mort le 7. de ce mois. Il estoit Fils de Guy de Rieux , Marquis de

Sourdeac , premier Ecuyer de la Reine Marie de Medicis , & de Louise de Vieux-pont , Dame du Neubourg , Dame d'honneur de la mesme Reine, & petit Fils de René de Rieux, Seigneur de Sourdeac, Marquis d'Oixant, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General en Bretagne, Gouverneur de Brest , & de Suzanne de Sainte Melaine. La Maison de Rieux est une des plus illustres de cette Province, & a donné des Marschaux de France , des Evêques , & des premiers Officiers dans l'épée. M. le Marquis de Sourdeac avoit épousé Helene de Clerc, Dame d'un fort grand merite , qui s'est toujours distinguée par son esprit & par sa vertu, & dont il laisse un Fils vivant, à présent Marquis de Soudeac , & quatre

Filles , dont il y en a deux Religieuses ; l'une au Calvaire du Fauxbourg Saint Germain , & l'autre aux Filles du S. Sacrement du mesme Fauxbourg. On se souviendra longtems de la magnificence avec laquelle ce Marquis donna une grand Feste dans son Chasteau du Neubourg en réjouïssance de l'heureux mariage de Sa Majesté , & de la Paix qu'il luy avoit plû donner à ses Peuples. La Tragedie de la Toison d'or meflée de Musique & de superbes spectacles , fut faite exprés pour cela. Il fit venir au Neubourg les Comediens du Marais , qui l'y representèrent plusieurs fois en presence de plus de soixante des plus considerables personnes de la Province , qui furent logées dans le Chasteau , & regalées pendant

plus de huit jours avec toute la  
propreté & toute l'abondance  
imaginable. Cela se fit au com-  
mencement de l'hiver de l'an-  
née 1660. & ensuite M. le Mar-  
quis de Sourdeac donna aux Co-  
mediens toutes les machines  
& toutes les décorations, qui  
avoient servy à ce grand specta-  
cle. qui attira tout Paris, chacun  
y ayant couru long-temps en  
foule.

Messire Jean Chaillou, Sei-  
gneur de Thoisi, receu Doyen  
de Sorbonne en 1644. Il a esté  
inhumé aux Minimes de la Pla-  
ce Royale. Nous avons eu plu-  
sieurs Officiers des Comptes de  
cette Famille, qui vient par fem-  
mes de Mrs Daleffo, Parens de  
Saint François de Paule, Fon-  
dateur de l'Ordre des Religieux  
Minimes.

Le Pere de Longuemare, Regent de Rhetorique au College des Jesuites à Rennes, continuant d'exercer son genie heureux & aisé dans tout ce qui a rapport à l'Art dont il fait profession, fit représenter le 16. jour de Mars dernier une Piece en trois Actes, sous le nom d'*Apotheose de Locradas*, à la memoire de M. le Marechal Duc de Luxembourg avec des Intermedes convenables au sujet, dont les paroles furent trouvées tres-agreables, aussi bien que la Musique, composée par M. Charpentier. Cette Piece fut représentée aux flambeaux par un nombre de Rhetoriciens choisis entre les disciples de ce Pere, qui pour honorer le merite d'un Heros qui a rendu de si grands services à l'Etat, avoit pris un dessein

qui representoit d'une maniere allegorique & propre au Theatre , ce que Dieu & les hommes avoient fait à sa mort pour la rendre plus glorieuse. Ce dessein renfermoit, non-seulement l'amour & la confiance que les Soldats de son Armée ont eue de tout temps pour M. de Luxembourg , mais aussi l'estime que la France a toujours faite de sa valeur , & la justice que Dieu a voulu rendre aux Victoires qu'il a remportées contre les ennemis de la Religion , en luy donnant tout le temps de se preparer à aller jouir de la gloire immortelle qu'elles meritent dans le Ciel. On soutint l'Allegorie , en representant ce Marechal sous le nom de *Laodimas* qui veut dire *Vainqueur des Peuples* , nom dont il a si bien rem-

ply la signification, ayant gagné jusqu'à dix Batailles contre differens Peuples de l'Europe. La qualiré de Chef & de Maistre des Pasteurs luy fut dōnée, parce qu'il a commandé les Troupes en chef, & on representa l'Isle de France, lieu où il nâquit, & la Flandre conquise, qui a esté le Theatre de ses Victoires, par les Genies qui président à ces differens endroits du Royaume. La Justice de Dieu fut representée par la Déesse Uranie, qui éleva ce Heros à une gloire celeste & immortelle. Après que cette Déesse, accompagnée de Phosphore & d'Hesper, Dieux des Astres, eut fait le Prologue de la Piece, les Pasteurs du Pays de la Sambre, qui avoient eu les premieres apprehensions de la mort de Laodamas leur Chef,

par son Ombre qui leur estoit apparuë en songe, par l'aspect du Ciel, par la vûë de leurs Boccages, & par le son de leurs voix & de leurs Musettes, qui leur sembloient plus sombres & plus tristes qu'à l'ordinaire, demeurèrent dans une inquiétude mortelle, quoy qu'on leur pust dire de sa santé & de l'honneur qu'il venoit de recevoir à la Cour du Dieu Pan, Dieu des Bergers, & pour en sçavoir quelque chose de plus certain, ils interrogèrent l'Echo qui ne leur rendant que des réponses ambiguës, les obligea d'avoir recours au Devin. Les conjurations ordinaires ayant esté faites, le Devin ne leur put cacher que Laodamas estoit mort. Cette fâcheuse nouvelle donna lieu au premier Intermede & aux plain-

156      **M E R C U R E**  
tes des Bergers, qui chanterent  
ces paroles.

**LYCIDAS.**

O Ciel ! ô disgrâce cruelle !

O la triste nouvelle !

**D A M O N.**

Lycidas, qu'avez-vous ?

**LYCIDAS.**

O le malheureux sort !

O la funeste mort !

**TITIRE ?**

Qu'avez-vous, Lycidas.

**LYCIDAS.**

O le cruel martyre !

Je perds ce que j'aimois le mieux.

Ab, quand Laodamas expire,

Puis-je voir plus longtemps la lu-

mière des Cieux ?

**TITIRE.**

Cessez de soupirez, tout finit sur la

terre.

**La Paix & la Guerre**

*Viennent tour à tour.*

*Après un triste jour*

*Vient la saison plus belle.*

*Tout fleurit, tout se renouvelle.*

*Pourquoy la douleur,*

*Berger, dans ton cœur,*

*Sera-t-elle éternelle ?*

**TITRE & DAMON.**

*Pourquoy la douleur, &c.*

**LYCIDAS.**

*La plus tendre amitié dans ses aimables nœuds,*

*N'unit jamais deux Bergers plus fidèles,*

*Mais les Parques cruelles*

*Ne rendirent jamais Berger plus malheureux.*

**Chœur de Bergers.**

*Mors déplorables,*

*Mors implacables !*

*O le malheureux sort !*

*O la funeste mort !*

158      **MERCURE**  
**LYCIDAS.**

*Dans nos hameaux tout se plaint,  
tout soupire ,  
Par tout l'on n'entend plus que les  
cris des Pasteurs.*

*Et tu voudrois , mon cher Tityre,  
Que je ne fusse pas sensible à nos  
malheurs ?*

**TITIRE.**  
*Non , non , cher Lycidas , je ne puis  
plus entendre  
D'un Berger les tristes soupirs ,  
Et ne pas prendre  
Quelque part à ses déplaisirs.  
Chœur de Bergers.  
Mort déplorable , &c.*

**DAMON.**  
*Allons, Bergers, allons, qu'une dou-  
leur extrême  
Ne nous arrête plus ; préparons un  
tombeau.  
C'est le dernier devoir d'un fidèle  
Troupeau.*

*En perdant un Pasteur qu'on  
aime,*

Chœur de Bergers.

*Allons, Bergers, &c.*

La résolution ayant esté prise d'ériger un magnifique Tombeau à Laodamas, les Pasteurs parurent dans le second Acte, pour executer la commission qu'on leur en avoit donnée. Pendant qu'ils prenoient leurs mesures, deux petits Dieux des jardins & des bocages, vinrent les consoler de leur perte, & leur offrir leurs services, pour faire plus d'honneur à Laodamas; mais à peine furent-ils partis, que le Genie de la France interrompit les Pasteurs, & leur défendit de continuer, prétendant que c'estoit à luy & à ses Pasteurs à rendre à Laodamas l'honneur qui luy étoit dû.

Il menaça même de renverser le Tombeau déjà commencé; mais ses menaces se trouverent inutiles à l'arrivée du Genie de la Flandre, qui soutint si bien ses droits, que ne pouvant tous deux terminer leur differend, ils s'en rapporterent au jugement d'Uranie, & se separerent, laissant les Pasteurs, qui de leur costé prirent resolution de consulter leur Devin, afin d'apprendre de luy quel succès auroit cette contestation. Elle devint le sujet du second Intermede, dans lequel la Musique fit entendre ces paroles.

**LYCIDAS.** Berger de la suite de Sequanide, Genie de la France.

*Quel malheur aujourd'huy m'accompagne en tous lieux ?*

Qu'un funeste destin, qu'un Astre  
malheureux

A de facheux revers a condamné  
ma vie !

Hélas ! pour un Pasteur cheri des  
Immortels ,

Je meditois des vœux , je dressois des  
Autels ,

La gloire d'achever me virent d'estre  
ravie .

SEQVANIDE , Genie de la  
France .

Sambiride jaloux d'un bonheur sans  
égal ,

Veut peut-estre en ce jour devenir  
son Rival ;

Mais le Ciel dans nos bois Leoda-  
mas fit naître ,

Et jamais sur le bord de ces char-  
mans ruisseaux ,

Le Dieu Pan ne le vit paroître

Qu'avecque mille traits nou-  
veaux .

Vainqueur des Leopards, suivi de  
la Victoire,

Il fut icy comblé d'une brillante  
gloire.

C'est donc à nous d'ériger un Tom-  
beau

Pour honorer un triomphe si beau.  
CHOEVR de Bergers de la  
suite de Sequanide.

C'est donc à nous, &c.

SAMBIRIDE, Genie de la  
Flandre.

Toujours terrible dans la guerre,  
Cent fois nous l'avons vu seul bra-  
ver le trépas,

Faire marcher par tout l'effroy de-  
vant ses pas.

Il estoit en ces lieux plus craint que  
le tonnerre,

Effrayant par son nom les Princes de  
la terre.

CHOEVR de Bergers de la  
suite de Sambiride.

*C'est donc à nous dériger un tom-  
beau ,*

*Pour honorer un triomphe si beau.*

## SAMBIRIDE.

*Le Dieu qui fait gronder la fou-  
dre ,*

*Fit tomber devant luy ses ennemis  
en poudre.*

*Non , non , il n'estoit rien d'impos-  
sible à son bras ,*

*Le fier Lion ne luy résista pas.*

CHOEUR des Bergers de  
Sambiride.

*Non , non , il n'estoit rien . &c.*

Dans le troisième Acte, le De-  
vin n'ayant pû tirer rien de cer-  
tain sur le sujet de la contesta-  
tion des deux Genies, s'empor-  
ta contre les Pasteurs, qui ne  
l'avoient pas averti qu'on estoit  
allé d'ailleurs consulter Uranie,  
laquelle s'estoit reservé le secret  
malgré tous ses enchantemens.

Il les quitta brusquement, & en mesme temps les deux Genies arriverent pour attendre Uranie au lieu assigné. Un concert melodieux leur ayant promis son arrivée, deux petits Dieux des Astres attachez à cette Déesse, la précéderent, & par leur entretien exciterent dans l'ame des Pasteurs diverses passions de joye & de tristesse. Uranie arriva enfin, & ayant écouté les deux Genies, qui soutinrent leurs prétentions l'un après l'autre, elle ajugea le cœur de Laodamas au Genie de la Flandre, & son corps au Genie de la France, reservant pour elle sa grande ame, qu'elle emporta dans les Cieux pour y achever son Apotheose. Voicy les Vers que la Musique chanta dans le troisième Intermede.

GALANT. 169

MERCURE.

*Bergers , reprenez vos houlettes,  
Bergers, heureux Bergers, reprenez  
vos Musettes ,*

*Et faites retentir ces lieux  
De cent concerts mélodieux.*

SEQUANIDE.

*Mercure , quel dessein vous fait icy  
descendre ?*

MERCURE.

*De la part d'Iranie on vient pour  
vous apprendre*

*Que le Ciel aujourd'huy favorable  
à vos vœux ,*

*A mis Laodamas au rang des Demi-  
Dieux.*

*Dans vos champs vont regner la paix  
& l'abondance ,*

*Bientost vous reverrez & les Ris &  
la Danse.*

*Que ce triomphe est glorieux !*

*Laodamas est au plus haut des  
Cieux.*

166. M E R C V R E

Chœur de Bergers.

*Que ce triomphe , &c.*

V N B E R G E R .

*Puis que le Ciel l'ordonne ,*

*Finissons nos malheurs , oublions nos  
regrets.*

*La mort a des attrait*

*Quand c'est le Ciel qui la donne.*

C H O E U R .

*Que ce triomphe , &c.*

S A M B I R I D E .

*Que tous réponde à nos concerts  
de joye ,*

*Jouïssons du bonheur que le Ciel nous  
envoie ,*

*Laodamas , le plus grand des  
Heros ,*

*Dans le séjour des Dieux goûte un  
heureux repos.*

C H O E V R de Bergers.

*Que tous réponde à nos concerts  
de joye.*

*Jouïssons du bonheur que le Ciel nous  
envoie,*

N'appellons point le destin rigou-  
reux,

Quand un vainqueur est pour ja-  
mais heureux.

LES GENIES & les Bergers.

Que tout réponde à nos vœux  
de joye.

Joignons du bonheur que le Ciel nous  
envoie.

Ladamas, le plus grand des Heros,  
Dans le séjour des Dieux goûte un  
heureux repas.

Le Mardy 21. du mois passé  
on fit un Service solennel pour  
M. le Maréchal Duc de Luxem-  
bourg, dans l'Eglise de la Mai-  
son Professe des Jesuites de la  
ruë Saint Antoine, qui est une  
des plus grandes & des plus  
commodes pour ces sortes de  
Céremónies, étant fort éten-  
due & ouverte, sans separation  
de Chœur ny de Nef, à la ma-

niere des Eglises d'Italie. Elle estoit toute tenduë de drap noir depuis le bas jusqu'à la hauteur des corniches. Les balustrades de fer qui sont au dessus , & celles qui font le tour de la coupole, n'estoient garnies de drap qu'en dedans afin de n'en point cacher les ornemens & la dorure. L'on avoit mis tout autour de l'Eglise deux lez de velours noir, chargez des Armoiries du Défunt, entrelassées de Bâtons de Maréchal de France, de larmes d'argent, & d'alerions dorez; & entre les deux lez, de grands Ecussons de six pieds de haut, attachez sur le drap de distance en distance, entrelassez de mesme de Bâtons de Maréchal de France passez en sautoir; & au dessous estoit une corniche dont la frise estoit de gaze d'argent.

Sur

Sur cette corniche estoit un grand nombre de chandeliers d'argent avec des cierges & des Ecuillons , disposez en frontons supportez par des testes de mort ailées & argentées. On avoit encore mis entre chacune des arcades un scabellon de marbre feint , terminé par un gros alicion supportant un flambeau de poing , & plusieurs Bougies. Le grand Autel étoit tout couvert de drap noir jusqu'à la voûte ; en sorte néanmoins qu'on avoit conservé la beauté de l'architecture par le moyen des velours des franges d'argent , des gazes , des Armoiries , & d'un nombre prodigieux de chandeliers & de cierges , qui estoient disposez avec tant d'art & d'industrie , qu'on distinguoit facilement les frontons , les corniches, les cha-

*May* 1695.

H

piteaux , les colonnes , les bases , les vases , les couronnes , & tous autres ornemens qui font la beauté de cet Autel. On avoit dressé au milieu de l'Eglise un superbe Mausolée , élevé de plus de vingt pieds , aux quatre coins duquel estoient quatre grandes figures feintes de marbre blanc , posées sur des pedestaux remplis de trophées d'armes , qui representoient la Renommée , la Force , la Gloire , & la Victoire , avec leurs attributs. Dans les rimpans ou panneaux de la base , estoient peintes en grisaille à fond d'or , les quatre principales Victoires que ce General a remportées sur les Ennemis , & au dessus , quatre grands Ecussons de ses Armes. La Representation du Défunt estoit au plus haut du Mausolée , couverte

d'un Poële de velours noir , armerié & croisé d'argent, & bordé d'hermines. On avoit mis au dessus la Couronne Ducale & les Bâtons de Maréchal de France , & au bas le Manteau Ducal avec le Collier du Saint-Esprit, le tout élevé sur plusieurs degrez de marbre feint , sur lesquels il y avoit plus de six-vingt chandeliers d'argent avec des cierges & des Ecussions, & quatre Girandoles, chacune de deux douzaines de bougies , qui s'élevoient aux quatre coins de la Representation. On voyoit encore aux pieds de cette même Representation 4. lions dorez, qui sembloient estre effrayez à la veüe d'un spectacle si triste & si lugubre. Tout estant ainsi disposé , après avoir fermé toutes les fenestres , & bouché tous les

jours, l'Eglise n'estant éclairée que des lumieres des cierges & des bougies, la Messe commença à onze heures, & fut célébrée par M. l'Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, & réponduë en Musique par un grand nombre de Musiciens des meilleurs de Paris. La composition étoit de M. Charpentier. Les Offrandes furent portées par trois Gentilshommes du Défunt & le Pere de la Rue, Jesuite, fameux Predicateur, fit l'Oraison funebre en presence de M. le Duc de Luxembourg, & de tous les Parens du Défunt, & de Messieurs les Cardinaux de Bouillon & d'Estrées, de plusieurs Archevêques, Evêques, Ducs, Maréchaux de France, Chevaliers des Ordres, & autres Personnes de la premiere qualité

Il s'y trouva aussi quantité de Duchesses , & autres Dames de distinction.

L'Oraison funebre fut prononcée avec cette grace qui accompagne tout ce que le Pere de la Rue dit en Chaire , & elle recut de si grands applaudissemens de cette nombreuse & illustre Assemblée , qu'il fut souvent obligé de s'arrester. Aussi peut-on dire que l'Eloquence ne scauroit aller plus loin , tant les matieres y sont finement traitées , & avec un tour qui paroist toujours nouveau. Il prit pour son texte ces paroles du chapitre 9. de Daniel. *Non in justificationibus nostris prosternimus preces ante faciem tuam , sed in miserationibus tuis multis* , & dit que si la Religion nous permettoit d'honorer les Tombeaux des Saints vain-

queurs du peché , & de chanter leurs vertus jusqu'au pied du Trône de Dieu parce qu'ils regnent avec luy glorieux de sa mesme gloire ; quand on rendoit de pareils devoirs aux Princes & aux Heros , dont les vertus , souvent humaines ; n'ont esté la pluspart que des passions déguisées sous des noms & des voiles specieux , c'estoit seulement pour donner aux Grands du monde un spectacle touchant de ce terme inévitable auquel ils ne pésent point , & pour leur mettre sous les yeux cette mort qu'ils regardent avec fierté , sanglante & précipitée , dans l'ardeur & le mouvement d'un combat ; mais qu'ils ont tant de peine à soutenir froide & serieuse, exposée à leurs re-

flexions dans ce funebre appareil , qui leur fait malgré eux des leçons de penitence ; & qu'enfin , si quelquefois par un usage établi dès les premiers temps de l'Eglise, on osoit interrompre les saints Misteres par l'Eloge de leurs actions, ce n'estoit point avec l'orgueil du Pharisien , qui vantoit à Dieu la justice de ses œuvres, mais avec la honte du Publicain, qui ne demandoit que misericorde. Ainsi se reduisant à l'intention de l'Eglise , & à la simplicité de son texte , il divisa son discours en deux parties , & montrant dans la premiere ce que M. le Maréchal de Luxembourg a fait pour la France , & dans la seconde , ce que Dieu a fait pour luy , il fit voir dans l'une les obligations que la France avoit de prier , &

dans l'autre les raisons qu'elle avoit d'esperer. Ce discours estant devenu public , il me seroit inutile de vous en marquer quelques endroits , outre que le choix seroit mal-aisé à faire. Je vous rapporteray seulement une peinture du Roy qu'il fit d'abord en peu de paroles. En parlant de tant de Nations qui se sont fait un interest commun de l'elevation du Prince d'Orange ; *Il semble , dit-il, que les Souverains en luy deférant le nom de Roy luy aient tous fait hommage de leurs Couronnes , & que Louis ne soit aujourd'huy l'objet de leur jalousie & de leur inimitié , que parce qu'il a mis sa gloire à soutenir, seul contre tous , les droits de la Majesté Royale ; il triomphe malgré eux. Ils ne sont devenus si puissans par leur union , que pour mieux sentir devant luy leur veritable foiblesse.*

Leurs efforts n'ont rien diminué ny de la grandeur de son Empire, ny de celle de son cœur. Sage & heureux plus que jamais, si le ciel luy enleve de temps en temps les Ministres de ses desseins, il luy laisse toujours sa sagesse & sa fortune. Ce Monarque en fait part à ceux qu'il honore de son choix, & suivre exactement les ordres du Souverain, c'est ce qui fait parmy nous les grands Capitaines.

Le 17. de ce mois, le Service de Madame la Princesse de Meckelbourg fut célébré solennellement dans l'Eglise des Religieuses Carmelites du Fauxbourg saint Jacques, où son cœur repose. M. l'Archevêque de Tours y fit l'Office, & le tout fut fait avec beaucoup de magnificence.

Messire Nicolas Camus Sei,

H 5

gneur de Pontcarré, Maître des Requestes, & auparavant Conseiller au Parlement, épousa sur la fin du mois dernier, Mademoiselle le Boulanger, Fille de M. le Boulanger Président au Grand Conseil.

La Famille des Camus-Pontcarré est fort ancienne. Geoffroy Camus Seigneur de Pontcarré, Fils de Jean Camus Seigneur de la Roche, & Baron de Bagnols en Lyonnais, & d'Antoinette de Vignols Dame d'Arginy, fut Maître des requestes, & ensuite Conseiller d'Estat. Il épousa Jeanne Sanguin, dont il eut Nicolas Camus de Pontcarré premier du nom, Conseiller au Parlement; Jacques Camus de Pontcarré Evêque de Sais; Nicolas Camus de Pontcarré Secrétaire des Reines d'Espagne & d'Angleterre;

Antoinette Camus de Pontcarré , seconde femme de Claude Prevost Seigneur de Saint Cyr , Maistre des Requestes; & Jeanne Camus de Pontcarré, Abbessé de saint Antoine des Champs , au Fauxbourg saint Antoine. Nicolas Camus de Pontcarré premier du nom, Conseiller au Parlemēt, épousa Madame de Pincé , dont il eut plusieurs enfans, entre autres Nicolas Camus de Pontcarré deuxiême du nom, Conseiller au Parlement, qui se maria à Heleine Hallé, dont est venu Nicolas Camus de Pontcarré , troisiême du nom, Conseiller au Parlement de la Seconde des enquestes, qui a épousé Mademoiselle Durand, Fille de deffunt Ursin Durand Conseiller en la Grand'Chambre, & de N. Bouër, duquel mariage sont venus plusieurs en-

fans , dont l'aîné est Nicolas le Camus de Pontcarré cinquième du nom, Maître des Requestes, qui vient d'épouser Mademoiselle le Boulanger.

La Famille des Boulanger est aussi fort ancienne dans la Robe. Eustache le Boulanger Seigneur de Fontenay, épousa Marie Targer , dont il eut quatre garçons & trois filles. Les fils sont Charles le Boulanger , Eustache le Boulanger , Macé le Boulanger, & Jean le Boulanger. Les filles , Catherine le Boulanger, épouse de Nicolas le Clerc Seigneur de Lesseville , de Thun , Incourt , & autres lieux , Maître des Comptes , mort Doyen de la Chambre en 1657. âgé de quatre vingt deux ans , dont sont venus Mrs le Clerc de Lesseville; Elizabeth le Boulanger, épou-

se de Pierre de Hodicq Maistre des Comptes , & Anne le Boulanger , Epouse de Jacques Barthelemy Sr de Relizy , aussi Maître des Comptes. Charles le Boulanger, fils d'Eustache le Boulanger , & de Marie Targer, fut Seigneur de Fontenay , & il épousa Nicole Lescuyer , dont il eut Eustache le Boulanger Conseiller au Grand Conseil , & depuis Maître des Requestes, qui épousa Marie Dalibert , fille de M. Dalibert Intendant de la Maison de défunt Monsieur Gaston de France Oncle du Roy ; Charles & François le Boulanger , tous deux Capucins ; Claude le Boulanger , Epouse de Charles le Comte de Montauglan , mort Conseiller de la Grand'Chambre ; Geneviève le Boulanger , Epouse de Claude Tudert Sr de

la Bournaliere , Conseiller au  
Parlement ; Marie le Boulanger  
Religieuse Capucine ; & Nicole  
le Boulanger Religieuse à Sois-  
sons.

Eustache le Boulanger II. du  
nom , autre fils d'Eustache le  
Boulanger, & de Marie , Targer  
épousa N. Picot, dont il eut Euf-  
tache le Boulanger Prieur de  
Moustier-neuf. François le Bou-  
langer Auditeur des Comptes ;  
Charles le boulanger Lieute-  
nant au Regiment de Navarre ;  
Claude le Boulanger Epouse de  
Pierre Thibeuf Sr de bouville ,  
Conseiller au Parlement ; Anne  
le Boulanger , Epouse de N. de  
Bretignieres , Conseiller au  
Grand Conseil ; Anne le Boulan-  
ger, Religieuse à Soissons ; &  
Catherine le Boulanger , Reli-  
gieuse à sainte Elizabeth.

Macé le Boulanger , autre fils d'Eustache le Boulanger , & de Marie Targer , fut Seigneur de Mafflé , Quinquempoix , Viarme , & autres lieux. Il fut tout de suite Conseiller en la Cour des Aides , Conseiller au Parlement President des Enquestes , Prevost des Marchands , & est mort Conseiller de la Grand'Chambre. Il épousa Claude Flamant , dont il lui est resté un fils unique qui est Auguste Macé le Boulanger , Seigneur de Viarme , Conseiller au Parlement , Maître des Requestes , puis President au Grand Conseil , époux d'Anne de la Forest; Jean le Boulanger , dont est venue une Fille unique , qui est Madelene le Boulanger , qui vient d'estre mariée à M. le Camus de Pontcarré.

Jean le Boulanger , autre Fils  
 d'Eustache le Boulanger , & de  
 Marie Targer , fut Seigneur de  
 Sablonieres & de Hacqueville.  
 Il fut receut Maistre des Com-  
 ptes en 1617. & épousa Claude  
 Robin , dont il eut Jean le Bou-  
 langer , Conseiller au Parlement  
 Louis le Boulanger , Maistre  
 des Requestes , qui suit ; Marie  
 le Boulanger , Epouse de N. Ba-  
 rin , Sr de la Galissonniere , Con-  
 seiller au Parlement de Mets ,  
 Avocat General au grand Con-  
 seil , puis Maistre des Requestes  
 pere de Charles Barin de la  
 Galissonniere , qui est aujour-  
 d'huy Doyen des Substituts du  
 Parlement , & Anne le Boulan-  
 ger , Epouse d'Antoine Loyse-  
 l , Conseiller au Parlement.

-Louis le Boulanger, Sr de Hac-  
 queville, Fils de Jean le Boulanger,

ger, Maître des Comptes, & de Claude Robin , a esté Conseiller au parlement , puis Maître des Requestes. Il fut l'un des six que le Roy choisit pour son Conseil avec six Conseillers d'estat, lors qu'il tint les Sceaux en personne en l'année 1672. après la mort de M. le Chancelier Seguier. Il a épousé Catherine Lepinette le Mairat , dont sont venus les enfans qui suivent; Loüis le Boulanger, Seigneur de Hacqueville , Conseiller au parlement, puis Maître des Requêtes, qui a épousé N. Guyet, Fille d'Antoine Guyet , Maître des Comptes ; Jean le Boulanger de Hacqueville, Maître des Comptes ; Charles-Antoine le Boulanger de Hacqueville , Conseiller au Chastelet , puis Conseiller au Parlement ; Charles-

Louïs le Boulanger de Hacqueville , Conseiller au Grand Conseil ; N. le Boulanger de Hacqueville, decedé, ayant esté destiné pour estre Conseiller de la Cour des Aides , & N. le Boulanger de Hacqueville , Epouse de Anne Pinon , Conseiller au Grand Conseil , puis Maistre des Requestes. Nous avons eu de cette Famille André le Boulanger , Religieux Augustin Reformé , du Fauxbourg Saint Germain, fameux Prédicateur connu dans le monde sous le nom du petit pere André , qui est mort à quatre-vingt ans le 21. Septembre 1657. après avoir esté soixante-deux ans Religieux, & avoir prêché cinquante cinq Avens & Carêmes.

Le Lundy 23. de ce mois, M.

le President de Mesme fut marié dans l'Eglise de S. Paul, avec Mademoiselle de Brou. Cette Eglise, quoy que grande, se trouva trop petite pour contenir le concours de peuple qui voulut voir la ceremonie. On fut d'abord averti de l'arrivée de la Mariée par un bruit éclatant de Tambours, qui se fit entendre à l'entrée de l'Eglise, & qui fut suivi de la Simphonie qui estoit dans l'Orgue. La Mariée fut conduite par M. l'Abbé de Mesme dans le Chœur, au pied du grand Autel, où elle se mit à genoux vis à vis de M. de Mesme, sur un Prié-Dieu posé sur un grand tapis de Turquie. Les Ducs, les Duchesses, & autres Parens, & les personnes de la premiere qualité, qui accompagnoient les Mariez, ayant tous pris leurs

places dans des Fauteuils, la célébration du mariage fut faite par M. l'Evêque d'Amiens, Oncle de la Mariée, & ensuite la Messe dite par M. le Curé de S. Paul, tandis que l'Orgue & la Simphonie se faisoient entendre de toutes parts. Après la Messe, M. le President de Mesme, accompagné de mesdames de Vivonne, d'Elbeuf, & des plus proches Parens, remena la mariée chez madame sa mere. Il se retira ensuite en son Hostel, & tout le monde se separa. Sur les six heures du soir, madame la Duchesse de Vivonne, & madame la Comtesse de Nancré, comme plus proches Parentes de M. de mesme, allerent prendre la mariée, & la menerent à l'Hôtel de mesme, où elle fut reçuë par M. de mesme, & par un grand

nombre de personnes de la première qualité, qui l'attendoient: Elle fut conduite dans le grand Appartement de l'Hostel de mesme, qui estoit superbement meublé, & où l'on voyoit briller de toutes parts la magnificence, la propreté, le bon goust, & la délicatesse. On passa jusqu'à huit heures à recevoir tous les Conviez. Monsieur le Duc visita dans ce temps-là Madame de mesme, & après le compliment ordinaire, on se rendit dans l'appartement à l'Italienne, où toute la Compagnie fut regalée d'un excellent concert de musique. Sur les neuf heures, on monta dans une grande Salle, où le Soupé se trouva servi. Cette Salle estoit éclairée par un grand nombre de Lustres & de bougies. Il y avoit deux tables de grandeur

égale , de trente couverts chacune , & un buffet d'une extrême magnificence. La Mariée, & toutes les Dames se mirent à même table , & tous les Hommes à l'autre, avec le marié: cette table se trouvant plus remplie qu'il ne falloit, M. de mesme en fit dresser une troisième où il se mit avec M. le Duc d'Elbeuf , & deux ou trois autres personnes. Les viandes furent servies par quarante Suisses divisez en quatre quadrilles , distinguées par quatre différentes couleurs. Quatre maistres d'hostel avoient soin de servir chaque table , & quarante Valets de chambre estoient occupez à donner à boire , sans qu'il y eust une seule personne de Livrée dans la Salle. Le repas , fut composé de tout ce qu'il y avoit de plus delicat

pour la saison ; mais l'ordre & la propreté fut ce qu'il y eut de plus admirable. Dès qu'on fut à table, on entendit dans une Salle voisine toute la Simphonie de l'Opera ; qui ne discontinua point pendant ce repas. Quelque soin que quatre Suisses eussent pris de refuser l'entrée de l'Hôtel à toutes autres personnes qu'aux Conviez, la maison ne laissa pas de se trouver réplie d'un peuple infini , que la curiosité aussi-bien que l'affection que tout le monde a pour M. de Mesme, avoit porté à vouloir estre témoin de cette feste. Après le Soupé, toute la Cōpagnie descendit dans l'appartement à l'Italienne, où l'on trouva encore un autre concert de Musique qui dura jusques à minuit. Ensuite la Mariée fut conduite dans son appartement,

& après qu'elle fut deshabillée,  
tous les Conviez s'en retournerent chez eux.

Je ne vous diray rien de la  
Maison de M. le President de  
Mesme, vous en ayant parlé ame-  
rement dans le temps de la mort  
de M. le President de Mesme,  
son Pere. A l'égard de la Mariée,  
elle s'appelle Marie Therese  
Feydeau de Brou, & elle est  
Fille de feu Messire Denis Fey-  
deau de Brou, Seigneur de  
Brou, la Villeneuve, Prunelay  
& autres lieux, President au  
Grand Conseil; & d'Anne Voi-  
sin, Fille de Messire Charles Voi-  
sin, Seigneur de la Brichetiere,  
Maistre des requestes. M. Fey-  
deau mourut en 1691. & avoit  
esté Conseiller au parlement,  
maistre des requestes. Intendant  
de

de Montauban , & ensuite deceda en 1691. La Maison de Feydeau est originaire de la Marche où se trouvoit le Chasteau de Feydeau , ancienne Baronnie dans la basse Marche , à quatre lieues de Feletin ; ce Chasteau fut ruiné par les Anglois du temps de Charles VII. Vers l'année 1310. Hugues de Feydeau, épousa Alix de Neaux , qui luy apporta la terre & Seigneurie de Neaux en mariage ; & on voit un Acte de foy & hommage rendu par ladite Dame de Neaux veuve de Hugues , en 1351. à Guillaume Roger Comte de Beaufort , Vicomte de la Motte, Seigneur d'Hermanc au nom de ses Enfans. Louis Feydeau leur Fils aîné , Seigneur de Feydeau , Neaux , la Milliere, Brailli, prend qualité de Chevalier Baschelet  
 May 1695. I

de dix-huit hommes d'armes ,  
comme'on le voit par la Liste des  
dix-huit Escuyers qui estoient  
sous luy , laquelle se trouve dans  
la Chambre des Comptes de  
Paris , où il y a aussi plusieurs  
Actes de foy & hommage ren-  
dus par le mesme Louis.Feydeau  
au Comte de poitou , pour les  
terres de la milliere & de Brailli.  
Il épousa Marguerite d'Archiac,  
Fille de Jean d'Archiac, Seigneur  
de Vivonne, Saint Germain, Ce-  
rigné, Sœur de Jeanne d'Archiac,  
Femme d'Aymeri de Roche-  
choüart. Les Memoires de Cas-  
telneau parlent de ce Louis Fey-  
deau, & de sa Femme; cōme aussi  
d'un procès intenté par les En-  
fans contre Guillaume de la Ro-  
chechoüart, prétendant avoir moi-  
tié de la Terre de Vivonne. cōme  
venant de leur grand Pere. com-  
mun Jean d'Archiac. Le Fils aîné

de Loüis fut Hugues II. du nom  
 qui épousa Yolande Chalus , &  
 rendit en 1415. foy & homma-  
 ge à Jacques de Bourbon Comte  
 de la Marche , pour la Terre de  
 Feydeau. De ce mariage nâquit  
 Albert Feydeau , Damoiseau ,  
 Sr dudit lieu, Neaux, Giac , Les-  
 sone , lequel fut Pere de Thomas  
 Feydeau , Seigneur des mesmes  
 lieux , & de Guillaume-Benoist-  
 Claude Feydeau , Conseiller au  
 Parlement de Bordeaux , puis de  
 Toulouse. Thomas Feydeau fut  
 Pere de Jacques Feydeau , qui  
 épousa Jaquette Chauveau, Fille  
 de Raymond Chauveau , Sei-  
 gneur de la borde , & de Guil-  
 laume Feydeau Conseiller en la  
 Grand'Chambre du Parlement  
 de Paris , qui fut Envoyé par le  
 Roy Loüis XII. Ambassadeur  
 en Angleterre , & employé en

196 M E R C V R E

1499. à l'établissement du parlement de Normandie. Il est enterré à saint Estienne du Mont, où on lit cette épitaphe.

D. O. M.

*Hic jacet Guillelmus Feydeau ex nobili Feydeorum familia in Marchia oriundus, & in Curia Parlamenti Senator integerrimus, qui legatione apud Anglos functus, Regi regno, & Curia gratus obiit. Anno Domini millesimo quingentesimo vigesimo tridie Kalendas Junii.*

Au haut sont les Armes de Feydeau. Ce Guillaume eut un frere qui fut Chanoine & Doyen de l'Eglise de Paris. De Jacques Feydeau son Frere aîné sont descendus Antoine & Joseph. Antoine Feydeau fut Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, d'où descendent Mrs Feydeau de Vaugien. Jo-

seph Seigneur de Prunelay , eut de Marie Milet Antoine & Denis. Antoine Feydeau Seigneur de Bois le-Vicomte , Tresorier de l'Espagne , n'eut qu'une Fille mariée à Timoleon de Dailon , Comte du Lude ; & de ce mariage sont issus un Fils & deux Filles : le Fils Henry de Dailon , Duc du Lude, Pair de France , Commandeur des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de la Chambre, Lieutenant General des Armées du Roy , Grand-maître de l'Artillerie , est mort sans Enfants. L'aînée des Filles a esté mariée à Louis de Bretagne, Comte d'Auvergne ; la seconde à feu M. le Duc de Roquelaure; pere de M. le Duc de Roquelaure , & de Madame la Duchesse de Foix-Denis Feydeau , Seigneur de

Brou , Prunclay, la Villeneuve, Calende , & autres lieux , Conseiller du Roy en tous ses Conseils d'Estat & Privé , épousa en premieres Noces Marguerite le Maire & en secondes , Gabrielle Hannequin, & a eu de ces deux Femmes huit Enfans , trois Garçons & cinq Filles. L'aîné des Fils fut Henry Feydeau , Seigneur de Brou , Prunclay , la Villeneuve , &c. Conseiller au Parlement de Paris, qui de Marié Rouillié a eu trois Enfans, dont l'aîné est le pere de Madame la Presidente de Mesme. Le second est M. l'Evêque d'Amiens , & une Fille mariée à Messire Charles-Quentin de Richebourg, Seigneur de Saint-Ange , Maître des Requestes , duquel mariage est sortie une fille, mariée à M. le fèvre de Caumartin , Inten-

199  
dant des finances. Le second Fils  
de Denis Feydeau fut Charles  
Feydeau, Seigneur de Calende,  
Maître des Comptes, qui épou-  
sa Anne Charpentier, Fille de M.  
Charpentier Conseiller du par-  
lement de Paris, puis Président  
au mortier du parlement de Mets  
De ce mariage sont sortis deux  
Garçons, Henry Seigneur de  
Calende, président en la Qua-  
trième des Enquestes, qui épou-  
sa Marie Fraguier, Fille de Mre.  
François Fraguier, Seigneur de  
Quinsy, Conseiller en la Grand  
Chambre, & François Feydeau,  
Seigneur du Plessis, Maître des  
Requestes, Intendant à Pau, où il  
est mort en 1692. & qui avoit é-  
pousé Marie le Fèvre Dormesdō.  
Le troisième Fils de Denis Fey-  
deau, fut François Feydeau, Ab-  
bé de Sainte Marie de Bernay

de Villenous & de Maurepas ,  
Conseiller au Parlement de Pa-  
ris. Les Filles de ce Denis Fey-  
deau , furent , Marie Feydeau  
mariée à Messire Pierre de Mau-  
peou Seigneur de Moussaux ,  
President des Comptes ; Mar-  
guerite Feydeau, mariée à Clau-  
de Anjoran Seigneur de Claye ,  
Pere de Claude Anjoran Con-  
seiller au Parlement, lequel a eu  
Gilles Anjoran Avocat General  
au Grand Conseil , & Claude  
Anjoran Conseiller au Parle-  
ment, & Catherine Feydeau qui  
épousa M. de le Strat , president  
des Enquestes , qui en a eu une  
Fille mariée à M. le Jay , Mai-  
stre des Requestes , Pere de M.  
le Jay , Seigneur de Maison  
Rouge, Conseiller au Parlement  
de Henry le Jay Evesque de  
Cahors, & de M. le Jay Cheva-

lier de Malthe , Capitaine aux Gardes. La quatrième Fille de Denis feydeau, fut mariée à M. le Camus president des Comptes, Contrôleur General des finances, qui en a eu André le Camus Seigneur Desmery, Conseiller au parlement, & Marie le Camus mariée à M. Hannivel de Mennevillette, dont il eut un fils Alexandre Adrien Hannivel Marquis de Crevecœur , president au Mortier; & une fille mariée à M. le Comte de Tonnere, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur le Duc d'Orleans. La cinquième fille du même Denis feydeau, fut mariée à M. Dugué de Bagnols, Maître des Requestes, puis Cōseiller d'Estat , lequel en a eu pierre Dugué Seigneur des Trous , & Dreux Dugué Con-

seiller d'Etat, Intendant en Flandre. Feydeau porte d'*Azur au Chevron d'or, accompagné de trois Coquilles de mesme; & pour Tenans, deux Sauvages au naturel ayant leurs Masses.*

Vous avez ouïy parler de la prise du Vaisseau Anglois nommé l'Esperance, de soixante & dix pieces de Canon; mais comme on n'en a point encore donné de détail, en voicy un qui vous instruira de tout ce qui s'est passé en cette occasion.

COPIE DE LA LETTRE  
du second Capitaine du Navire  
le S. Antoine, du 4. May 1695.

**C**omme M. de la Villetteux a été blessé dangereusement dans un Combat donné contre deux Navires de guerre Anglois, & qu'il n'est

*pas en état de vous écrire, je le fais pour vous informer du détail de cette rencontre. Estant en croisiere avec l'Escadre de cinq Navires, commandée par M. le Marquis de Nesmond, à trente-cinq lieues à l'Ouest-Sud-ouest de Sorlingue, nous rencontrâmes le 20. du passé, à cinq heures après midy, deux Navires de guerre Anglois; le premier, nommé l'Esperance, de 70. pieces de canon; l'autre l'Englesey, de 52. avec un autre Navire pour Brulot. Comme le temps estoit brumeux, ils n'estoient qu'à une lieue & demie sous le vent à nous lors que nous les apperçûmes. Nous arrivâmes vent arriere sur eux, tous les cinq Navires avec Pavillon Anglois à Poupe, ce qui fit que les trois Navires demurerent un peu de temps en panne, nous croyant Anglois; mais si tost qu'ils nous eurent reconnus, ils firent de voiles pour nous fuir,*

Nous allions mieux qu'eux, & qu'aucun de nos Camarades, ainsi nous fumes bien-tost à leur travers, & les attaquâmes seuls, ayant commencé le combat à six heures, estant au vent à cause du Brulot. Cela dura ainsi jusqu'à huit heures, faisant un feu continuel de part & d'autre. Pendant tout ce temps, nos Camarades n'avoient pû encore nous joindre, & il n'y avoit que le François & le Fortuné qui estoient dans les eaux du Commandant Anglois, & qui le battoient dans la poupe. L'Englescy avoit gagné un peu de l'avant de son camarade, & nous faisons nôtre possible pour le joindre. Nous fumes à son travers longtemps, cherchant eu arrivant sur luy à le chauffer de bien près, pour l'aborder, si nous avions pû, ce qu'il prenoit grand soin d'éviter. Néanmoins nous en fumes si près, que nous luy rompîmes

son bâton de Pavillon de pouppe avec nostre Beaupré; mais l'Amiral Anglois, qui estoit un peu de l'arriere de nostre Navire, nous desoloit avec son gros canon, & nous coupa nostre mast de hune d'avant, ce qui fut cause que ce Navire s'échapa, & abandonna son Commandant. Le Brulot en fit de mesme, nonobstant les signaux qu'il luy faisoit pour se tenir auprès de luy. Le Fortuné chassa quelque temps l'Anglesey, mais inutilement. Il estoit nuit que M. de Nesmond ne nous avoit pu joindre. Il n'y avoit que le Fortuné & le François qui battirent l'Anglois dans ses eaux. Nous étions demeurez de l'arriere, ayant esté desemparez. Ainsi il nous auroit échapé si M. de Nesmond ne l'avoit joint; mais comme il estoit beaucoup desemparé, & qu'il avoit toutes ses voiles percées, nostre Commandant l'attrapa à dix heures.

Il se mit à son travers , & fort proche , & enfin après une heure de combat , il l'obligea de se rendre , l'ayant démasté de son grand mast. Ce Navire avoit quatre cens hommes d'équipage , dont il y en avoit eu quatre-vingt de tuéz ou blesez. Le Capitaine , nommé Robinson , a esté blessé légèrement. Il a tres-bien fait son devoir , & s'est défendu avec toute la vigueur possible. Il dit que lors qu'il sera en Angleterre il fera pendre les autres Capitaines pour l'avoir abandonné. L'on peut dire , cōme c'est la vérité , que sans le S. Antoine il n'auroit pas esté pris , mais nous le contrainmes pendant deux heures à faire des lancées pour nous tirer , ce qu'il arrestoit , & est cause qu'on l'a joint. Nous avons esté fort maltraité , nos masts & nos vergues percées de boulets , particulièrement le mast de misaine & celui d'Arsimon , qu'il

faut changer. Presque sous nos haubans ont esté coupez, & l'appareil de voile qui estoit en vergue, hors d'estat de servir; dix hommes tuez, & trente cinq blassez & estropiez. M. de Nesmond est fort content de la maniere hardie & vigoureuse avec laquelle M. de la Villevreux a attaque ces deux Navires Anglois. Il luy rend là-dessus toute la gloire qui luy est due. Il y avoit deux jours que de leurs Camarades s'estoient separez par la brume, qui sont le Montaigne & la Capitaine, de 70. canons chacun, & nous croyons qu'un de ces deux estoit en venue lors du combat, puis que trois heures auparavant nous avions chassé un Navire qui nous montra Pavillon Anglois, & qui estoit à peu près de cette force. Par les prisonniers nous avons appris que ces quatre Navires & le Brulot avoient conduit jusqu'à Finistère

une Flote de 70. à 80. Navires qui alloient à Cadix , & qui estoient sortis de l'Isle de VVich le 8. du passé, que cette Flote étoit escortée sortant d'Angleterre , par douze Navires de guerre , ayant trois Brulots , deux Galioles à Bombes , & plusieurs Navires de charge, qui ont quantité de munitions pour leur Armée, & trois Regimens; que le même jour qu'ils quitterent cette Flote , entre les quatre Navires & le Brulot qui revenoient dans la Manche , il se separa deux autres Navires de guerre de 70. pieces qui alloient en Biscaye. Dimanche passé, premier de ce mois, nous rencontrâmes le Navire le Saint Antoine de Genes , sorti depuis douze jours de Cadix allant à Amsterdam. Il nous a dit que le Convoy d'Ostende estoit sorti quinze jours avant luy dudit lieu, que toute l'Armée ennemie estoit presté , & qu'il

avoit vu sortir avant son départ deux Escadres Angloises , que l'on disoit devoir venir en Ponant , mais qu'il croyoit plustost aller au Levant.

Quoy que le Vaisseau l'Esperance ne fut monté que de 70. Canons, il estoit percé pour 74. & l'on assure que le corps de ce Vaisseau est un des meilleurs qu'ils eussent en Angleterre. Quant au Saint-Antoine qui l'a si bien combatu, il est de 56. pieces de Canon. M. de la Villetreux l'avoit armé pour faire la course ; mais lorsqu'il fut prest à se mettre en Mer , il receut ordre d'aller à la Rochelle pour se joindre à l'Escadre de M. de Némoud, où il a servy utilement & glorieusement ; mais il a eu le malheur d'estre blessé , & il est mort ensuite de ses blessures, fort regreté , & fort estimé. Il n'en

est pas de mesme du Capitaine Vagham qui commandoit le Dartmouth , pris il y a quelque temps par les François. On estoit si mal content de sa conduite en Angleterre , qu'en ayant reçu une Lettre pleine de menaces, il tomba mort en achevant de la lire.

Le Roy estant party de Versailles le 13. du mois passé, dina dans son Carrosse en pleine Campagne , au-dessus de saint Denis, toutes les viandes se trouvant toujours prestes dans un Surtout en quelque lieu que ce Prince veuille s'arrester. Il alla coucher à Chantilly , où il fut reçu au pied de l'Escalier par Monsieur le Prince, Madame la Princesse, Mademoiselle de Condé , Monsieur le Duc du Maine, & Monsieur le Comte de Thou.

louse. Toute la Cour fut commodément & magnifiquement logée dans ce Chasteau, & ne manqua d'aucune des choses dont on peut avoir besoin en de pareilles occasions. Il suffit de connoître Monsieur le prince pour en estre persuadé. Outre les Tables du Roy, Son A. S. y a toujours tenu une grande & magnifique Table. S.M. ayant souvent esté tirer pendant son séjour à Chantilly, y prit force plaisirs. Elle arriva le Samedi suivant, sur les six heures du soir à Compiègne. Ce Monarque, pendant tout le temps qu'il y a séjourné, a dîné seul, & soupé en public pour satisfaire l'empressement que le peuple & la Noblesse des environs avoient de le voir, & pour donner lieu aux Officiers des

Troupes de luy faire leur Cour. Il y a eu pendant son séjour à Compiègne, cinq Chasses & quatre Reveuës. La premiere qui estoit celle des Carabiniers, se fit le 2. de May. Ils sont divisez en cinq Regimens, qui font cinq Brigades, la Reveuë ne fut que de quatre, la cinquième estant en Catalogne : Monsieur le Duc du Maine qui est Colonel General des Carabiniers, parut à leur teste avec l'habit des Officiers de ce Corps, dont ce prince a tant de soin, qu'on peut dire qu'il n'y a pas de plus belles Troupes,

La seconde Reveuë fut de la Maison du Roy, & des Grenadiers. Je ne diray rien de ces Troupes, on sçait qu'elles ont fait de tout temps l'admiration & la terreur des Ennemis.

Les Regimens de la Reine, de Toulouse, & quelques autres firent le plaisir de toute la Cour, à la troisième revûë. Monsieur le Duc du Maine & Monsieur le Comte de Toulouse parurent à la teste de leurs Regimens, vêtus comme les Officiers de ces Troupes, & firent remarquer leur bonne grace, & la vivacité avec laquelle ils se portoient à tout ce qui regardoit ces Corps qui ont l'honneur de porter leurs noms.

La quatrième revûë fut du Royal Allemand, de Furstemberg, Condé, Anjou, & Courtebonne. Toutes ces Troupes furent admirées, & l'on dit que les hommes, & les chevaux étoient faits au moule. C'est une chose surprenante que la beauté des chevaux des quatre revûës. Elle fut remarquée par M. l'Am-

bassadeur de Venise, qui les ad-  
 mira, & en parla fort avantageu-  
 sement. La remarque étoit juste,  
 & de saison, après tout ce que  
 les Ennemis ont publié au con-  
 traire. Le Roy partit le 13. de  
 Compiègne pour aller à Lien-  
 court, & il y séjourna le 14. M.  
 le Duc de la Rochefoucault, à qui  
 appartient cette belle maison,  
 alla recevoir Sa Majesté quel-  
 ques lieues au delà, & l'accom-  
 pagna à cheval à la portiere de  
 son Carosse jusques à Liencourt,  
 où la Cour se promena d'abord  
 dans les jardins, & prit le diver-  
 tissement des eaux. Le Roy vit  
 ensuite jouer à la longue paume  
 & M. de la Rochefoucault n'ou-  
 blia rien de tout ce qui pouvoit  
 faire passer agreablement le  
 temps dans cette délicieuse mai-  
 son, & Sa Majesté, dont les ma-

pières obligantes n'ont jamais eu d'égales, continua de luy donner des marques de sa genereuse bonté pour luy, en luy faisant des graces beaucoup plus sensibles que les dons de la fortune. Le Roy alla le 15. coucher à Chantilly, & se rendit le 17. à Versailles.

Le vray mot de l'Enigme du mois passé estoit le *Mouchair à moucher*, & il a esté trouvé par Mrs Duvaux de la rue de la Truanderie : Metivier Huissier Royal à Blois : l'heureux Bourgeois de la rue S. Antoine : l'indifferet Amant du coin de la rue des Augustins : le petit Docteur de la rue du Roule : l'Heureux de nuit & sa Cousine de la rue de Buffy. Mademoiselle Javote & son Frere, du coin de la rue de Richelieu : la belle polonoise, la

Bien nommée à l'Anagramme ,  
*Aimer est sa vertu* : la docile  
 Thinchine de Chilly : la mi-  
 gnonne Marion de Neufville : la  
 modeste Babet sa Cadette , & la  
 propre & sage Louïson de Beau-  
 cousin : ces quatre de la grande  
 place de noyon : l'agrecable Ma-  
 delon Robin Dupuis : l'Amitié  
 réciproque : les trois Nymphes  
 de la Chasse belveder : Fanchon  
 de la Ruelle : Angelique & Ma-  
 non de Vincennes : Tamiriste  
 de la rue de la Cerisaye : l'aima-  
 ble Thucidide , les deux No-  
 bles de meaux : le Cavalier de  
 Fontenay , & la jeune Pelagie.  
 L'Enigme nouvelle que je  
 vous envoie , est de M. de la  
 Tronche, de Rouen.

## E N I G M E.

**J**E suis souvent chargé de divers  
 agrémens.

Etant

Etant petit je suis du goust de bien  
des gens,

Et plus j'ay de grandeur, moins je  
plais à leur veüe ;

Cependant nécessaire en Hiver, en  
Esté,

On me porte à la Cour, au Village,  
à la rue,

Et je porte à mon tour tous ceux qui  
m'ont porté.

On estime fort icy l'Air nou-  
veau que je vous envoie gravé,  
& dont vous allez lire les paro-  
les.

## AIR NOUVEAU.

Quand on aime bien rendre-  
ment,

On ne peut estre un jour sans voir ce  
que l'on aime,

Et l'absence d'un seul moment

Fait souffrir un chagrin extrême.

May 1695.

K

Quand la beauté & le vray merite font naistre l'amour, il fait bien du chemin en peu de temps. C'est ce qui a fait que M. le Duc de Lauzun a conclu en si peu de jours son mariage avec Mademoiselle de Quintin, seconde Fille de M. le Maréchal Duc de Lotges. Heureux les Maris, dont les Femmes ont eu une aussi bonne éducation. Je ne dis rien de M. le Duc de Lauzun, sa vie est un tissu d'accidens si éclatans, qu'il n'y a personne qui les ignore. Sa noblesse est des plus anciennes. Il s'appelle de Caumont. M. le Duc de la Force est de la même Maison, & porte le même nom, mais il ne porte pas les mêmes Armes. Ce n'est pas la premiere alliance qui s'est faite entre la Maison de Caumont & celle de Durtfort. Il y a près de quatre siècles que

Gailhard de Durfort , Seigneur de Duras, épousa Marguerite de Caumont. Cette alliance est prouvée dans la Filiation de la Maison de Duras , & elle est prouvée encore par un Acte tiré des Archives de Pau du vieux Inventaire d'Albret, chapitre de Castelnau, &c. cote M.4. C'est un contrat passé entre Marguerite de Caumont , Veuve de Gailhard de Durfort, Seigneur de Duras, de Blanquefort, &c. & Bernadets d'Albret, du 26. Octobre. 1357. La maison de Caumont est si éclatante, qu'en 1344 Guilhem Raimond, Seigneur de Caumont ( c'est à dire que c'est un grand nom , & nom d'un grand fief ) par ses Lettres en Gascon du 21. May , fit troves avec le Seigneur d'Albret, & autres, jusqu'au Dimanche d'après la Pentecoste. Le Seigneur de

Caumont dit qu'il en a donné des Lettres patentes, scellées de son Sceau en pendant, c'estont ses termes audit Seigneur d'Albret. Cet Acte est aussi des Archives de Pau; & il y en a nombre d'autres aussi distinguez. La Maison de Lauzun est séparée de celle de la Force vers l'an 1500. & dès ce temps, ils prirent des Armes différentes. La Force porte d'azur à 3. Lions passans d'or, & Lauzun  bandé d'azur, d'or tiercé  de guineas. M. le Duc de Lauzun fut marié le Samedi 21. de ce mois, dans l'Eglise de S. Roch, par le Curé de cette Paroisse, & le lendemain Madame la Duchesse de Lauzun sa Femme, fut honorée du Tabouret chez le Roy, où se trouverent madame la Duchesse de Lorge sa mere, & Madame la Duchesse de Saint Simon, sa Sœur.

Quoy que l'Amiral Russelaire  
 reçeu le Convoy qu'il attendoit  
 d'Angleterre, il manque encore  
 environ quatorze mille Mate-  
 lots à sa Flote. La dissenterie &  
 le scorbut en ont beaucoup em-  
 porté, ainsi que de Soldats &  
 d'Officiers, & les vers s'estant  
 mis dans la pluspart des corps de  
 leurs Vaisseaux, cette flote est  
 fort en desordre. Les Espagnols  
 se sont épuisez à fournir aux An-  
 glois une partie de ce qu'ils leur  
 avoient promis, & ils les ont  
 néanmoins laissé manquer de  
 tout; en sorte que ces deux Na-  
 tions sont fort mécontentes  
 l'une de l'autre. Il n'y a pas d'ap-  
 arence que les Anglois tirent  
 aucun fruit du grand armement  
 qui a mis l'Angleterre hors d'es-  
 tat de s'en relever de plusieurs  
 années. Quand cette flote sera  
 de retour il luy sera du plus de

quinze millions ; car selon l'usage on paye les Veuves des Matelots , de la mort de qui on tient Registre , & loin que le Prince d'Orange ait le premier sol pour payer ce qu'il devra à cette flotte , il luy manque plus de la moitié des sommes dont il a besoin pour les frais de la guerre de toute l'année. Ainsi il est très certain que la flotte estant une fois revenue de la Méditerranée elle n'y pourra retourner de plusieurs années , non seulement , parce qu'il faudroit des sommes immenses que l'Angleterre ne peut plus trouver ; mais parce qu'il y auroit une impossibilité absolüe d'avoir des Matelots. Les Espagnols ne souhaitent point de l'y revoir & les predicateurs en'preschant à Cadix contre l'alliance d'Espagne avec les Heretiques , n'ont point déguise

aux peuples que cette alliance attiroit sur l'Estat tous les malheurs dont il se trouve accablé. Il manque d'argent, de pain, & de viande. le pain vaut cinq sols la livre en Anglerre, ce qui n'est jamais arrivé, & l'on peut dire qu'il n'y a que la France aujourd'hy où toutes les choses necessaires à la vie soient en abondance. Jamais le Prince d'Orange ne s'est trouvé si embarrassé que cette année. La plupart des fonds qu'on lui a assignez ne peuvent produire les sommes pour lesquelles ils luy ont esté donnez, & la plus grande partie des bourses qui avoient accoustumé de faire des avances, se trouvent fermées, parce que l'on craint que les Actes du Parlement passez depuis la mort de la Princesse d'Orange ne puissent valider. Le Parlement n'a

plus esté si empressé à chercher des fonds, depuis qu'il a prié le Prince d'Orange de faire en sorte que le Royaume ne contribuast à l'avenir aux frais de la guerre, qu'à proportion des Alliez. Cela leur donne beaucoup d'inquietude, parce que tous les Princes liguez en reçoivent des subsides, sans quoy la guerre ne peut estre continuée, Ainsi on peut assurer que le Prince d'Orange ne peut regner en Angleterre sans qu'il en couste à ses peuples plus de soixante millions chaque année. Ce Royaume se trouve épuisé par là, & si la guerre continuë il sera dans deux ans épuisé d'argent. On ne peut répondre à cela. L'Angleterre ne reçoit d'aucune Puissance, & ne gagne plus à son commerce, puisque les pertes continuelles égalent au moins les gains. Le Parle-

ment chagrin de tant de dépenses, a voulu sçavoir ce que les sommes que le Chevalier Kooke avoit entre les mains estoient devenues. Il me reste trop peu de place pour le détail de cette affaire, dont vous lisez toutes les semaines les suites dans les nouvelles publiques, ainsi je ne vous les repeteray point. Cette affaire a fait déposer l'Orateur du Parlement qui estoit Creature du Prince d'Orange, & il n'en a pu mettre un autre à sa devorion. Son premier Ministre se trouve accablé par la mesme affaire, comme vous verrez dans la suite de cet article. Enfin toutes ces sommes qu'avoit le Chevalier Kooke se trouvent avoir esté données, ou au Prince d'Orange, ou avoir servi pour corrompre des voix du Parlement contre la justice & le bien de l'Etat.

ce qui a tellement indigné le Parlement, que les Commitez établis afin de chercher des fonds pour l'achevement des subsides accordez, ont entierement cessé, & qu'il n'a plus pensé qu'à l'affaire du Chevalier Kooke. Tout cela avoit fait resoudre le Prince d'Orange à proroger le Parlement pour en empêcher les suites mais il acheva à se determiner, ayant appris par les Membres qu'il a gagez dans le Parlement qu'on s'y disposoit à luy demander qu'il en continuast les seances, afin que ce Corps pût gouverner pendant son absence, ou que du moins il estoit résolu à le prier de luy nommer ceux qu'il vouloit laisser pour Administrateurs du Royaume, afin qu'il donna son approbation à ce choix. Cela est fondé en exemple, le Prince d'Orange ayant déclaré

au Parlement quand il passa en Irlande, qu'il laissoit la Princesse d'Orange Regente; mais n'estant plus dans ce sentiment, il a prorogé le Parlement afin qu'il ne l'inquietast point sur cet article; outre qu'il craignoit que quelques-uns des Regens qu'il vouloit nōmer, ne se trouvaissent enveloppez dans l'affaire du Chevalier Cooke, & ne fussent accusez. Ainsi le Parlement avant que d'estre prorogé n'a passé que les Actes qui regardent les Imposts sur la Poterie, Verrerie, & sur le Charbon, celui des Cuirs ayant esté rejeté. Les trois Actes qui ont passé, ne montent pas ensemble à plus de cinquante mille livres sterlin, ce qui est bien éloigné de la somme de près de vingt millions qui luy manquoient encore pour l'achevement des subsides accordez, &

dont le Prince d'Orange a mieux aimé se priver, que de se voir contraint par le Parlement à nommer peut-être d'autres Regens du Royaume que ceux qu'il avoit choisis, & à voir la plus grande partie de ses Creatures emprisonnées, ou du moins accusées pour l'affaire du Chevalier Cooke. Milord Damby, son premier Ministre, est de ce nombre. Il avoit demandé au Prince d'Orange qu'il ne prorogeast le Parlement de trois jours, parce qu'il esperoit mettre pendant cestrois jours ses affaires en estat de le justifier; mais ce Prince n'ayant pu luy accorder ces trois jours, dans l'apprehension d'estre fortement inquieté par le Parlement touchant la Regence, ce Milord est demeuré chargé de son accusation, dont il sçait fort mauvais gré au Prince d'Oran-

ge , qui a nommé avant son départ les Commissaires qui doivent gouverner le Royaume en son absence. Ce sont l'Archevesque de Cantorbery , le Sieur Sommets, Garde du grand Sceau, les Comtes de Shrevvisbury de Devonshire , de Dorset, & de Pembrock, avec Milord Godolphin. Le Prince d'Orange, pour oster lieu à tous les raisonnemens sur ce choix, ou du moins pour ne les point écouter , est parti aussi tost après, & arrivé en Hollande le 24. de ce mois.

Ma Lettre commençant a estre trop longue , je vous diray en peu de mots la situation de nos affaires dans tous les lieux où nous avons des troupes.

M. de Montal qui n'est à la teste d'un corps de quatorze ou quinze mille hommes , que pour couvrir quelques-unes de nos Places , est tellement redouté des Ennemis, qu'on mande de son camp, que loin que nous devions crain-

dire d'estre attaquez de ce costé là , les ennemis apprehendent que ce General n'y fasse quelque siege. Ils sont encore tout confus de nous avoir laissé faire si paisiblement nos nouvelles lignes, ayant un si grand nombre de Troupes qui pouvoient y mettre obstacle. On travaille à fortifier & à garnir ces lignes. Nos troupes s'assemblient à Kevrin depuis que le fourage commence à paroistre. M. le Maréchal Duc de Villeroy partit le 24. de ce mois , & alla coucher le lendemain à Valenciennes, La Cavalerie de son Armée est si belle , qu'un Ministre Estranger dit en voyant les revuës de Compiègne , *qu'on n'avoit pas besoin de lignes quand on avoit de si bonne Cavalerie.*

L'Armée de M. le Maréchal de Lorges sera en Campagne avant celle des Ennemis , elle sera supérieure. On croit qu'elle devoit estre assemblée le premier de Juin , & qu'on n'en entendra parler qu'en apprenant sa marche au-delà du Rhin. Celle de Catalogne doit estre assemblée presentement, & tout ce qu'on dit les nouvelles publiques touchant le Convoy qu'ils publient n'avoir pu en-

trer dans Castel follit , est absolument faux.

Les Lettres d'Italie portent ce qui suit *Il y a si peu d'ordre dans l'entreprise du Siege de Casal , que quand on croit pouvoir ouvrir la Tranchée , il y a toujours quelque chose qui manque , car les Canons estant placez sous les batteries , les affuts se sont trouvez si méchans qu'on a esté obligé de les changer & les bouless n'estoient pas de calibre. Ainsi de bien d'autres choses. Les Soldats se raillent des Generaux , & ont fait des Chansons qu'ils chantent publiquement. Les Lettres de Turin du 20. de ce mois, disent que la Tranchée n'estoit point encore ouverte devant Casal , & qu'on faisoit une Digue pour en empêcher l'inondation , en cas que le Pô débordât pendant le Siege.*

Le Tresor du Grand Seigneur , qui estoit épuisé, s'est trouvé remply du jour au lendemain. Il s'est fait donner dix mille bourses de cinq cens écus chacune par tous ceux qui composent le Serrail, parce qu'ils ont vendu toutes les Charges , Emplois & Dignitez , sous les quatre derniers Sultans. Il pretend les

donner luy-mesme à l'avenir au merite, & à la valeur ; ainsi ses affaires en iront mieux. La Sultane sa Mere luy a donné plusieurs millions en Piaſtres & en Pierres ; & il a auſſi tiré trois millions de la Sultane , favorite du dernier Sultan. Les Gens de la Loy luy ſont auſſi un preſent conſiderable ; & comme ce nouvel Empereur doit faire la Campagne , chacun veut avoir la gloire de le ſuivre. Tout cela inquiette beaucoup l'Empereur , & fait que lorsqu'il partage ſes forces pour faire le Siege de Caſal, il prefere ſon ambition aux intereſts de la Religion. Je ſuis , Madame , voſtre , &c.

*A Paris , le 31. Avril 1695.*  
Voicy une Lettre qui merite bien de trouver icy ſa place. Je vous la donne ſans y avoir rien changé.

De Turin le 22. May.

Toute la ceremonie qui a eſté faite juſques à preſent , touchant l'entrepriſe du Siege de Caſal, n'aboutit aujourd'hui qu'à vous écrire que tous ces grands deſſeins vont en fumée, & que noſtre Prince voyant clairement que l'Empereur ne veut ce Siege que pour avoir en Italie

une

une Place de cette consequence, & ne pas  
manquer l'occasion qui se presente favo-  
rable pour cela, & ne luy point tenir la  
parole qu'il luy avoit donnée de sa démo-  
lition après sa prise, a déclaré qu'il ne  
vouloit pas perdre ses Troupes à l'entre-  
prise d'une chose qui ne luy pouvoit que  
causer un tres-grand dommage, & que  
pour cet effet S. A. R. a déclaré qu'elle  
ordonnoit à ses Troupes de s'en retourner.  
La Cavalerie mesme en est déjà arrivée  
au Camp d'Orbassan, & l'Infanterie doit  
venir camper entre Cony & Demonte. Il  
y aura encore un autre Camp entre Tu-  
rin & Pignerol. S. A. R. a fait revenir  
toute l'artillerie, qu'il avoit envoyée de-  
vant Casal. Nous aurions esté à la veille  
de voir l'Empereur maistre de l'Italie s'il  
eust eu une fois Casal, & par consequent  
de nostre Pays quand il l'auroit voulu.  
On dit encore bien plus en ce pays, car on  
veut que sur ce que l'Ambassadeur de S.  
A. R. à Vienne a fait instance à l'Empe-  
reur de tenir sa parole au Duc son Main-  
tre de résister à Casal après sa prise, ce que  
l'Empereur avoit refusé absolument,  
l'Ambassadeur suivant ses ordres, dit à  
l'Empereur qu'il luy laisseroit faire ca-

Siege, & qu'il ne s'en mêleroit point.  
On veut, encore, que l'Ambassadeur ait  
découvert que l'on vouloit s'assurer de S.  
A. R. ce que luy ayant fait sçavoir par  
un Courier qui arriva hier, S. A. R. prit  
sur le champ la resolution de décamper.

Je vous prie de vous souvenir que ce  
n'est pas moy qui parle, & que la Let-  
tre est de Turin.



## T A B L E.

P

Relude.

Portrait du Roy.

Conversation Academique.

La Linote Galanterie,

Imitation d'une Ode d'Horace.

Réponse d'un Cartésien à un Peripa-  
téticien.La deffense des Bouts-rimez; ou ré-  
ponse de la Lettre de Mr. Bellocq.

L'Amant heureux.

# T A B L E.

|                                                                                                                                                   |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <i>Histoire.</i>                                                                                                                                  | 118 |
| <i>Lettre de Calais.</i>                                                                                                                          | 142 |
| <i>Madrigaux.</i>                                                                                                                                 | 143 |
| <i>Morts.</i>                                                                                                                                     | 146 |
| <i>Apotheose à la memoire de M. le<br/>Mareschal Duc de Luxembourg.</i>                                                                           | 152 |
| <i>Service solennel fait pour M. le<br/>Maréchal Duc de Luxembourg ,<br/>avec l'Oraison funebre prononcée<br/>par le Pere de la Rue, Jesuite.</i> | 167 |
| <i>Service fait pour Madame la Prin-<br/>cesse de Meckelbourg.</i>                                                                                | 177 |
| <i>Mariages.</i>                                                                                                                                  | 178 |
| <i>Détail de la prise du Vaisseau nom-<br/>mé l'Esperance.</i>                                                                                    | 202 |
| <i>Journal de ce qui s'est passé au voya-<br/>ge du Roy à compiegne.</i>                                                                          | 210 |
| <i>Enigme.</i>                                                                                                                                    | 216 |
| <i>Mariage de M. le Duc de Lauzun.</i>                                                                                                            | 218 |
| <i>Nouvelles d'Angleterre.</i>                                                                                                                    | 221 |
| <i>Nouvelles de divers endroits.</i>                                                                                                              | 229 |
| <i>Lettre de Turin.</i>                                                                                                                           | 234 |

---

*Avis pour placer les Figures.*

**Le Mausolée doit regarder la  
page. 167.**

**L'Air doit regarder la page 217.**

THE  
JOURNAL OF THE  
ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE  
OF GREAT BRITAIN AND IRELAND  
VOLUME 31. PART 1. 1901.





